

Portrait des milieux humides et de leurs terres adjacentes dans le bassin versant du lac Malartic

Proposition de protection



Florence Lafon

Avec le soutien financier du

Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs

Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé

Volet 1 : Aide à la conservation volontaire

2007-2008

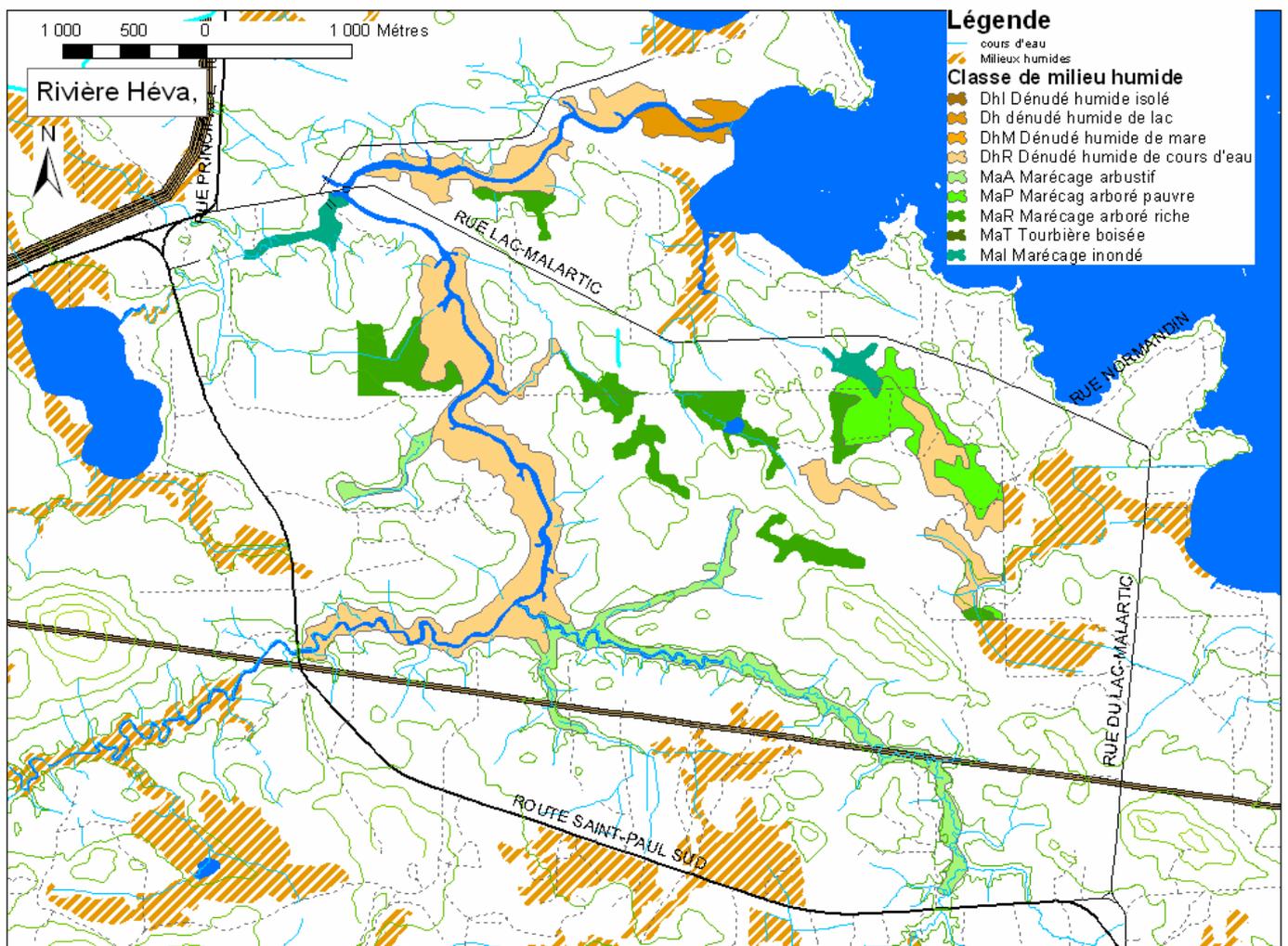
Table des matières:

1	Rivière Héva	4
1.1	Situation.....	4
1.2	Classes de milieux humides	5
1.3	Dépôts de surface.....	6
1.4	Écosystèmes forestiers	7
1.5	Usages et affectations.....	11
1.6	Valeur écologique.....	13
1.7	Suggestion de protection.....	15
2	Lac Héva.....	16
2.1	Situation.....	16
2.2	Classes de milieux humides	17
2.3	Dépôts de surface.....	18
2.4	Écosystèmes forestiers	19
2.5	Usages et affectations.....	22
2.6	Valeur écologique.....	24
2.7	Suggestion de protection.....	27
3	Ruisseau Laflamme	28
3.1	Situation.....	28
3.2	Classes de milieux humides	29
3.3	Dépôts de surface	30
3.4	Écosystèmes forestiers	31
3.5	Usages et affectations.....	33
3.6	Valeur écologique.....	35
3.7	Suggestion de protection.....	36
4	Marais Kergus	37
4.1	Situation.....	37
4.2	Classes de milieux humides	38
4.3	Dépôts de surface.....	39
4.4	Écosystèmes forestiers	40
4.5	Usages et affectations.....	43
4.6	Valeur écologique.....	45
4.7	Suggestion de protection.....	48
5	Canal des Allemands.....	49
5.1	Situation.....	49
5.2	Classes de milieux humides	50
5.3	Dépôts de surface.....	51

5.4	Écosystèmes forestiers	52
5.5	Usages et affectations.....	55
5.6	Valeur écologique.....	57
5.7	Suggestion de protection.....	59

1 Rivière Héva

1.1 Situation



Ces milieux humides sont situés dans la MRC de la Vallée de l'Or, municipalité de Rivière-Héva.

Ils sont situés sur un terrain relativement plat autour de 300m de dénivellation, avec de petites collines allant jusqu'à 330m. La plupart de ces milieux humides bordent la rivière Héva

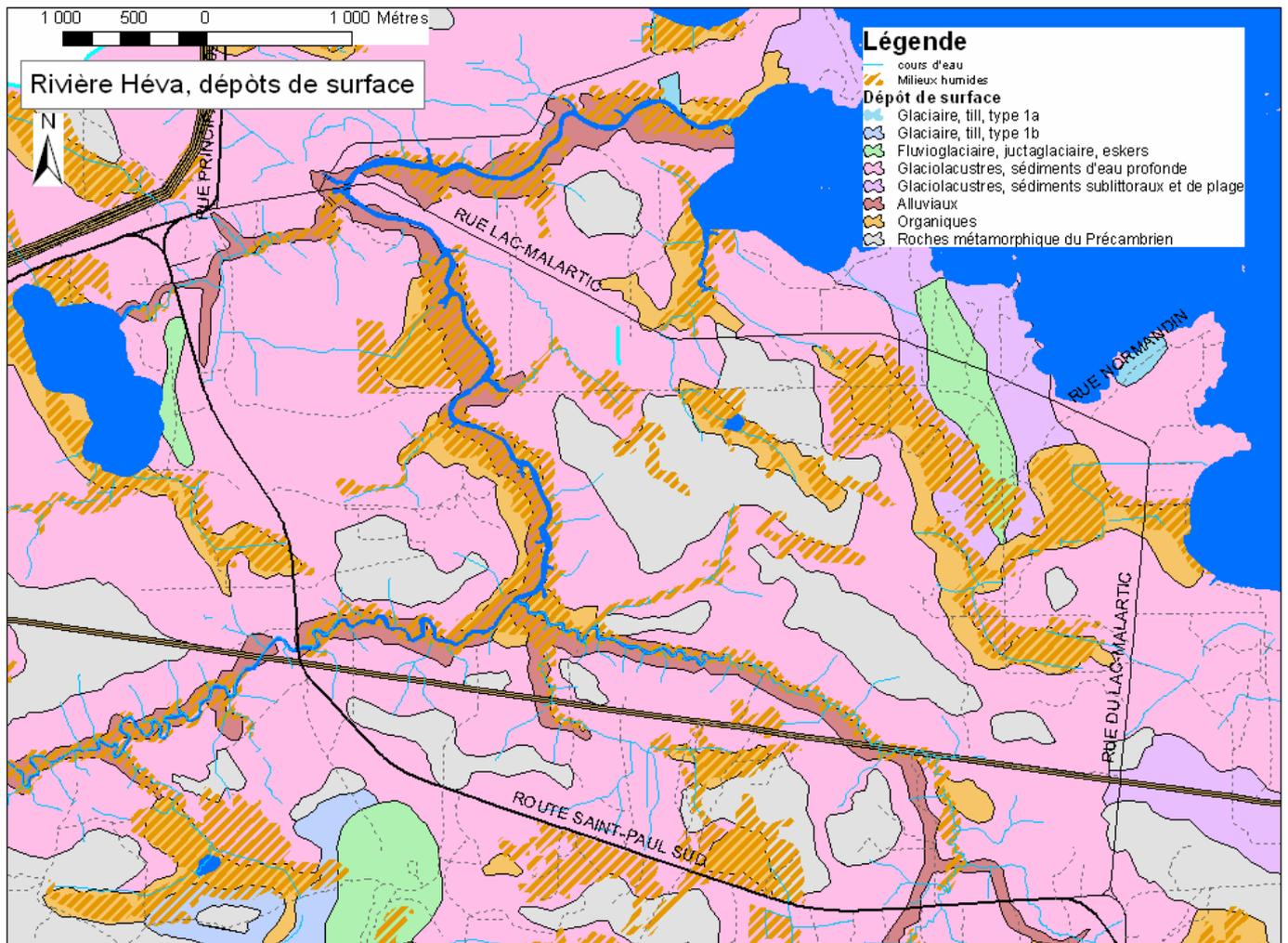
zone de végétation	la forêt boréale continue
domaine bioclimatique	la sapinière à bouleau blanc de l'ouest
province naturelle	province F: Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James
région écologique	les plaines de l'Abitibi
unités de paysages régionales	Lac Malartic
districts écologiques	la Plaine du lac Preissac La Plaine de la rivière Héva

1.2 Classes de milieux humides

Code	Classe de milieu humide	Superficie en ha
DhL	Dénudé humide de lac	12.94
DhR	Dénudé humide de cours d'eau	184.16
MaA	Marécage arbustif	58.16
MaI	Marécage inondé	15.60
MaP	Marécage arboré pauvre	36.36
MaR	Marécage arboré riche	76.84
	Total	384.07

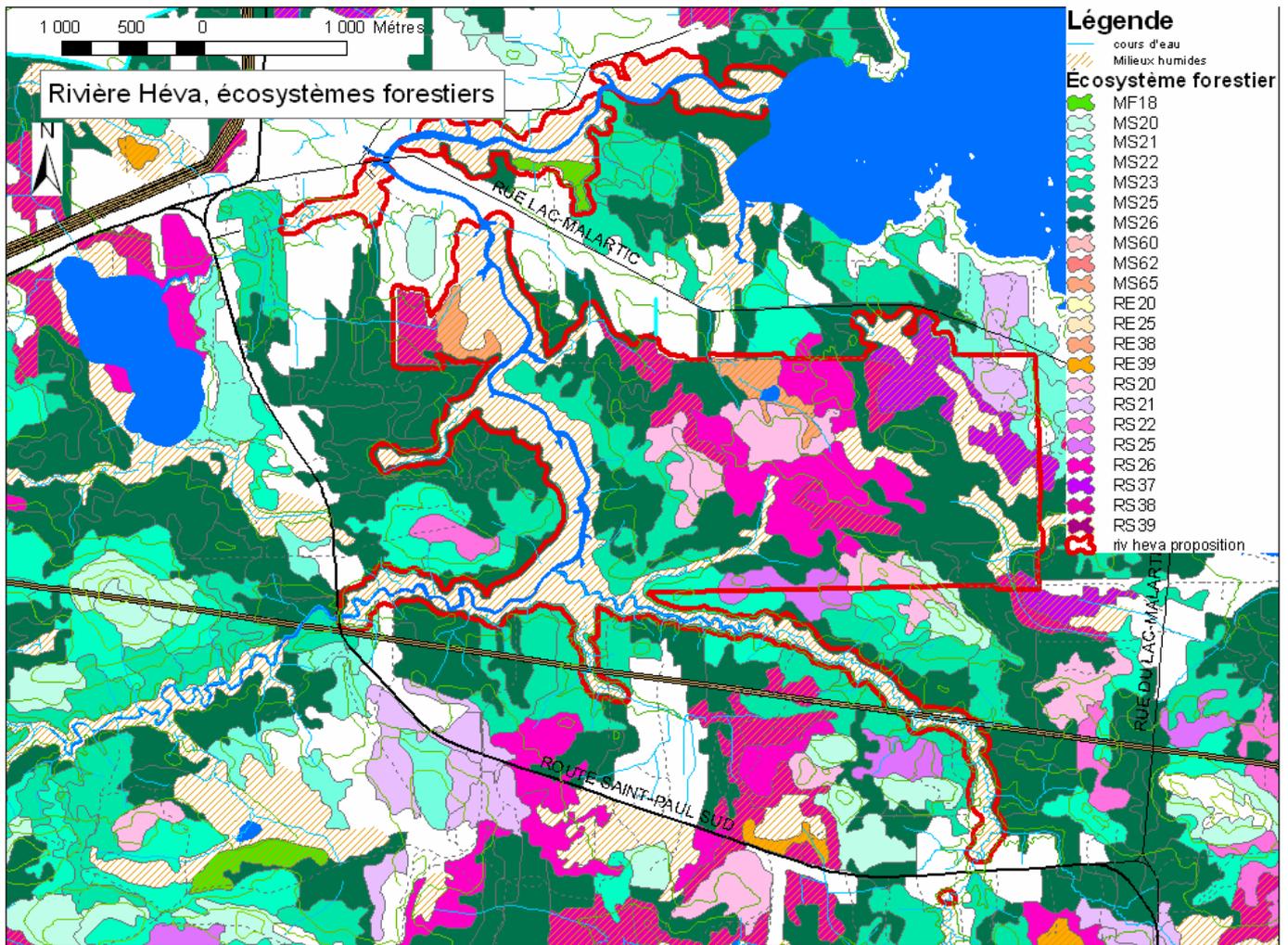
Les 384 ha de milieux humides sont répartis en 49 % de marécage et 51% de milieux dénudés humides.

1.3 Dépôts de surface



La rivière Héva coule dans une plaine argileuse, parsemée d'affleurements rocheux. Le lit de la rivière et la plupart des milieux humides reposent sur du sol organique.

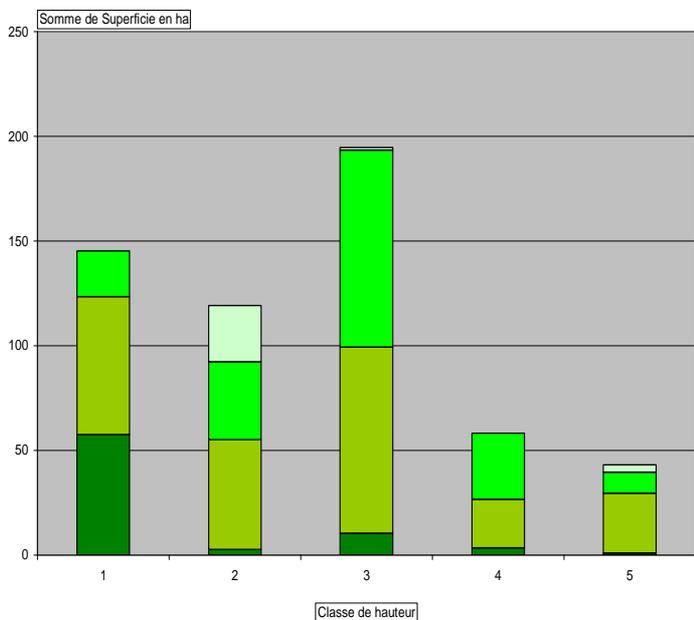
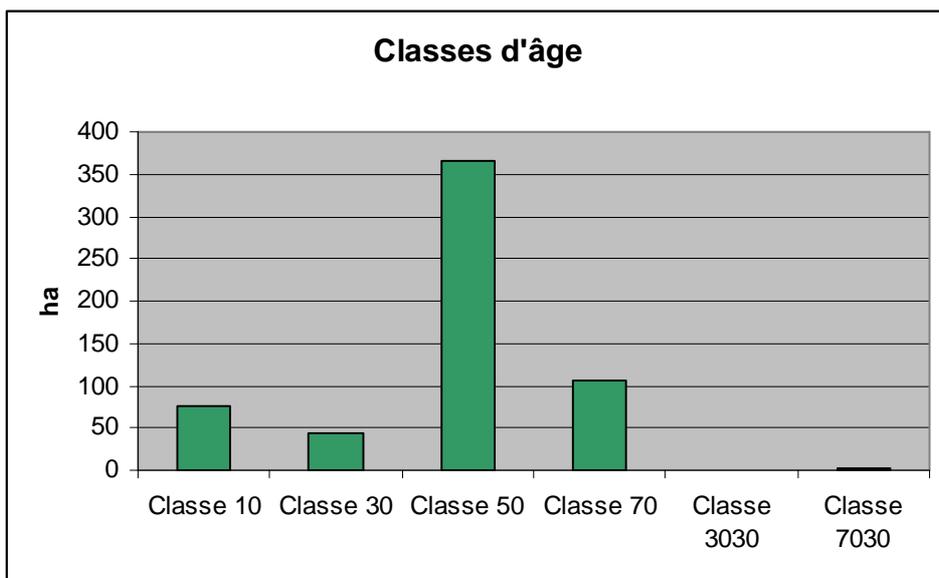
1.4 Écosystèmes forestiers



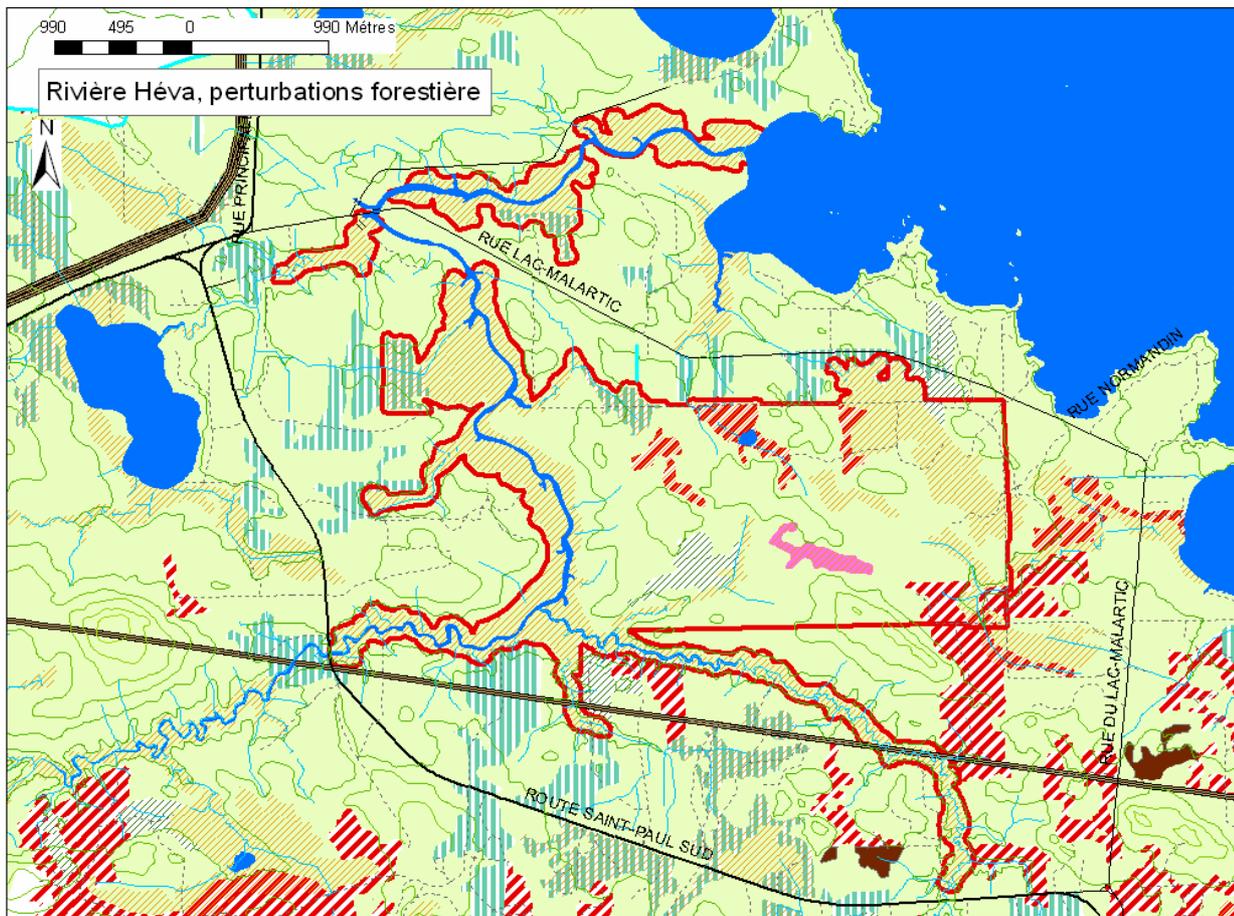
Code	Nom
MF18	Frênaie noire à sapin sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
MS20	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
MS21	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
MS22	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS23	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
MS24	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
MS25	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
MS26	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
MS60	Sapinière à érable rouge sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
MS62	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS65	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RC38	Cédrière tourbeuse à sapin sur dépôt organique, de drainage hydrique, minérotrophe
RE20	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
RE21	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
RE22	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
RE24	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
RE25	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RE26	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RE37	Pessièrre noire à sphaignes sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe
RE38	Pessièrre noire à sphaignes sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
RE39	Pessièrre noire à sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS20	Sapinière à épinette noire sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
RS21	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
RS22	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
RS23	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
RS24	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
RS25	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RS26	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RS37	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS38	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
RS39	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe

Le secteur proposé pour la protection contient 64% de milieux boisés, dont 56% sont des sapinières à bouleau blanc, 39% des sapinières à épinette noire, le reste étant une pessières noire et une frênaie noire.

Les classes d'âges, de densité-hauteur pour le secteur proposé, nous montrent une forêt qui a une certaine maturité et est une bonne candidate pour vieillir en forêt ancienne



Classe de densité	Classe de hauteur
x : < 1%	7 : 0 à 2m
I : coef. de distribution < 60%	6 : 2.0 à 4m
H : coef. de distribution >= 60%	5 : 4 à 7m
D : 25% à 40%	4 : 7 à 12m
C : 41% à 60%	3 : 12 à 17m
B : 61% à 80%	2 : 17 à 22m
A : > 80%	1 : >= 22m

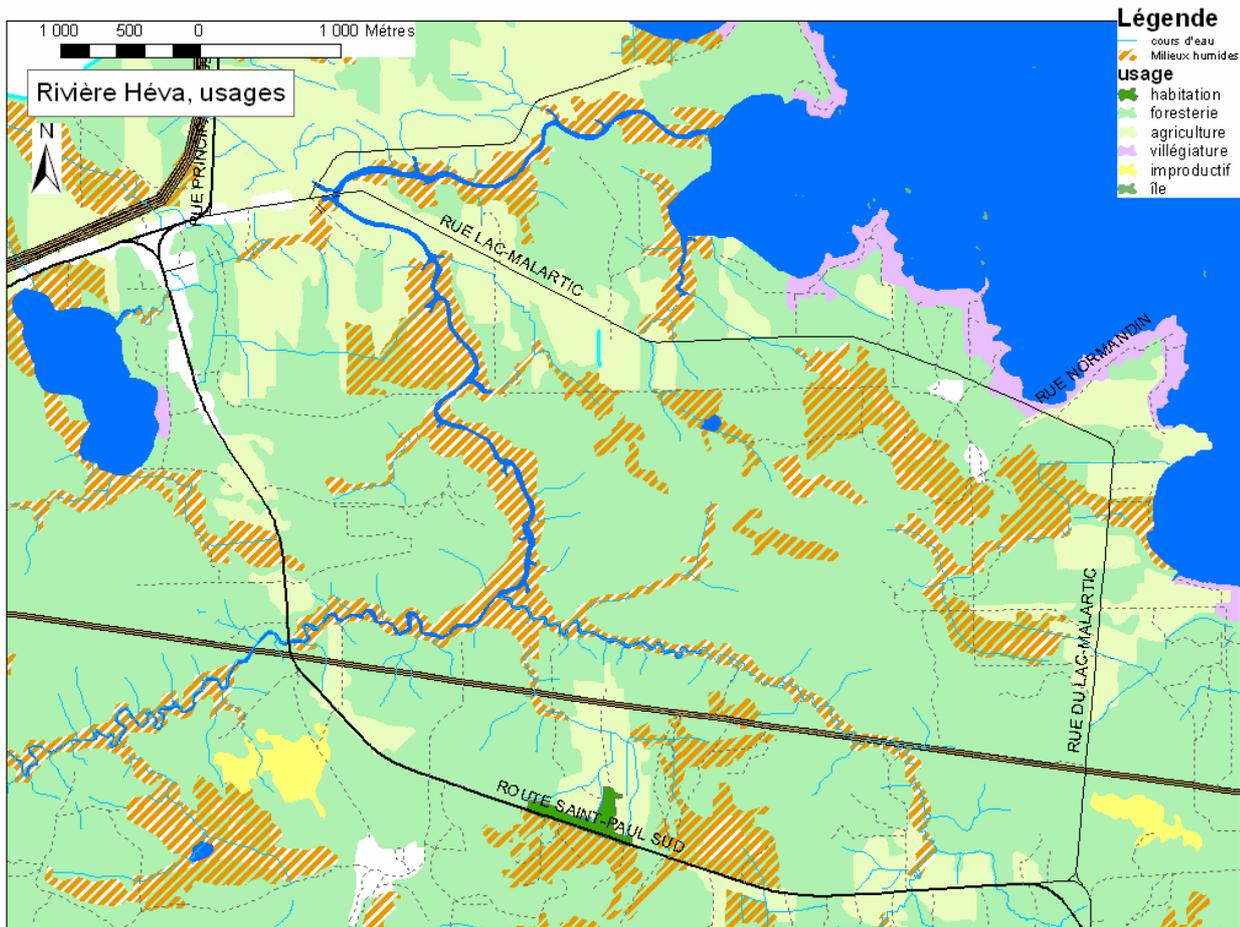


Légende

-  cours d'eau
-  Milieux humides
- Perturbations forestières**
-  Pas de perturbation
-  Coupe totale
-  Coupe avec protection de la régénération
-  Coupe partielle
-  Épidémie sévère
-  Épidémie égère
-  Brulis
-  Friche
-  riv heva proposition

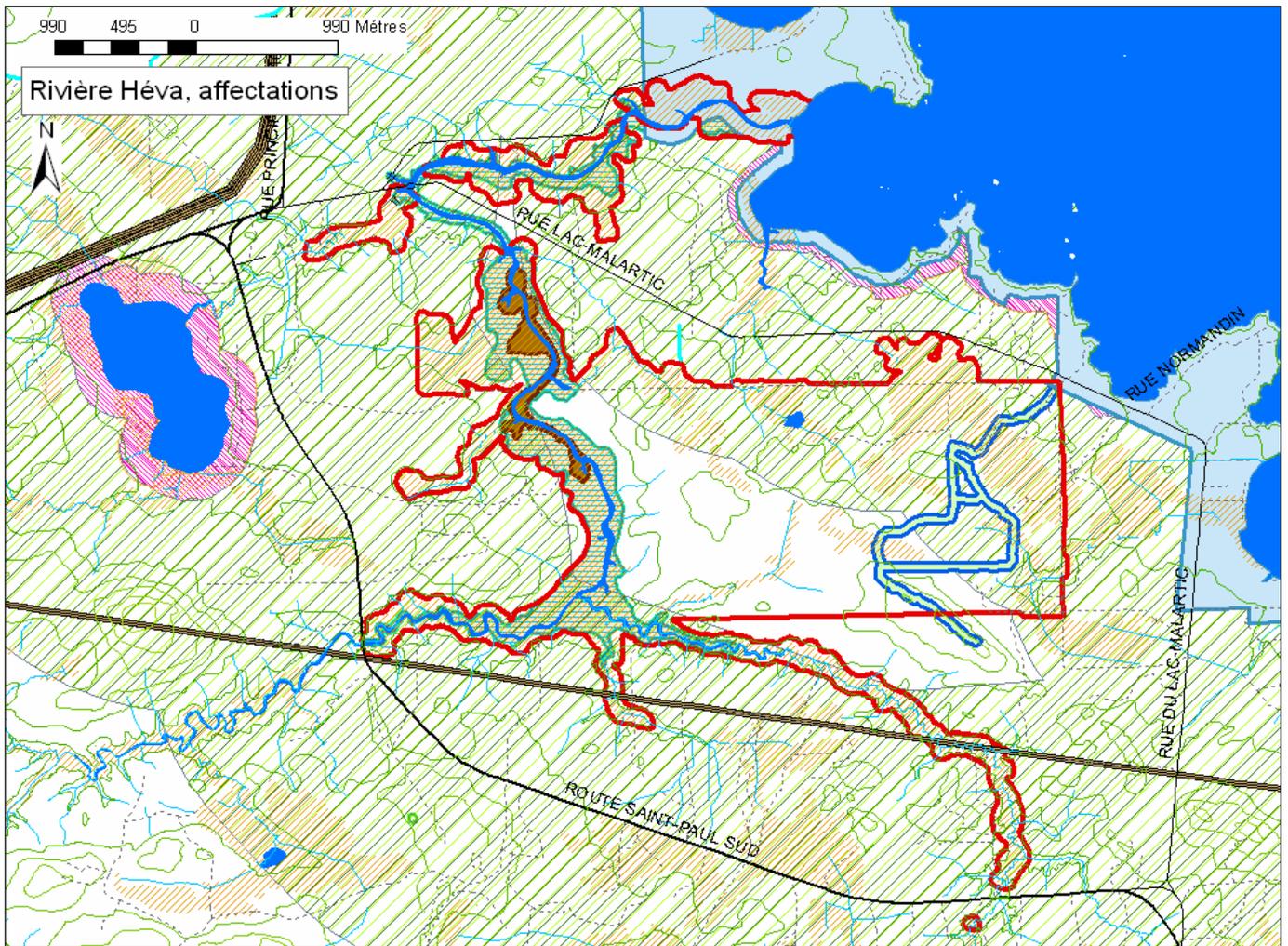
Quelques secteurs de coupes totales, et une coupe partielle sont présents sur le secteur proposé. Plusieurs sites de coupe totale sont directement adjacents aux milieux humides.

1.5 Usages et affectations



Dans sa partie nord, le secteur proposé se trouve dans une zone habitée où se pratique l'agriculture de façon intensive. Dans sa partie sud, il est plus dans une zone boisée.

Des sentiers de randonnée pédestre traversent ce secteur à l'est.



Légende

- Cours d'eau
- Milieux humides
- Affectation**
- Réserve naturelle
- Zone de conservation
- Héronnière
- Colonie d'oiseaux
- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- Habitat du rat musqué
- Prise d'eau
- Site d'intérêt particulier
- Parcours interrégional de randonnées diverses
- Réseau dense de randonnées diverses
- Site d'observation
- Site de récréation et de plein air
- Zone forestière récréative
- Corridor routier
- Circuit panoramique
- Zone paysage
- Camping
- Site de restauration et d'hébergement
- Villégiature
- Site de villégiature regroupée
- Plan régional de développement de la villégiature
- Zone inondable
- Zone d'exploitation minérale
- Bail minier
- Industriel
- Dépôts en tranchées

Les habitats fauniques suivants font partie du secteur : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques et un habitat du rat musqué.

1.6 Valeur écologique

La valeur écologique de ce secteur découle des caractéristiques suivantes :

Des milieux humides dans un secteur agricole intensif, qui ont besoin d'être préservés pour jouer leur rôle écologique.

Une partie de forêt intéressante pour en faire une zone de forêt ancienne à devenir.

Des sentiers de randonnée pédestre.

La volonté d'un groupe de citoyens de préserver ce milieu.

Un secteur comprenant des habitats fauniques pouvant être mieux protégés sur les terres privées.

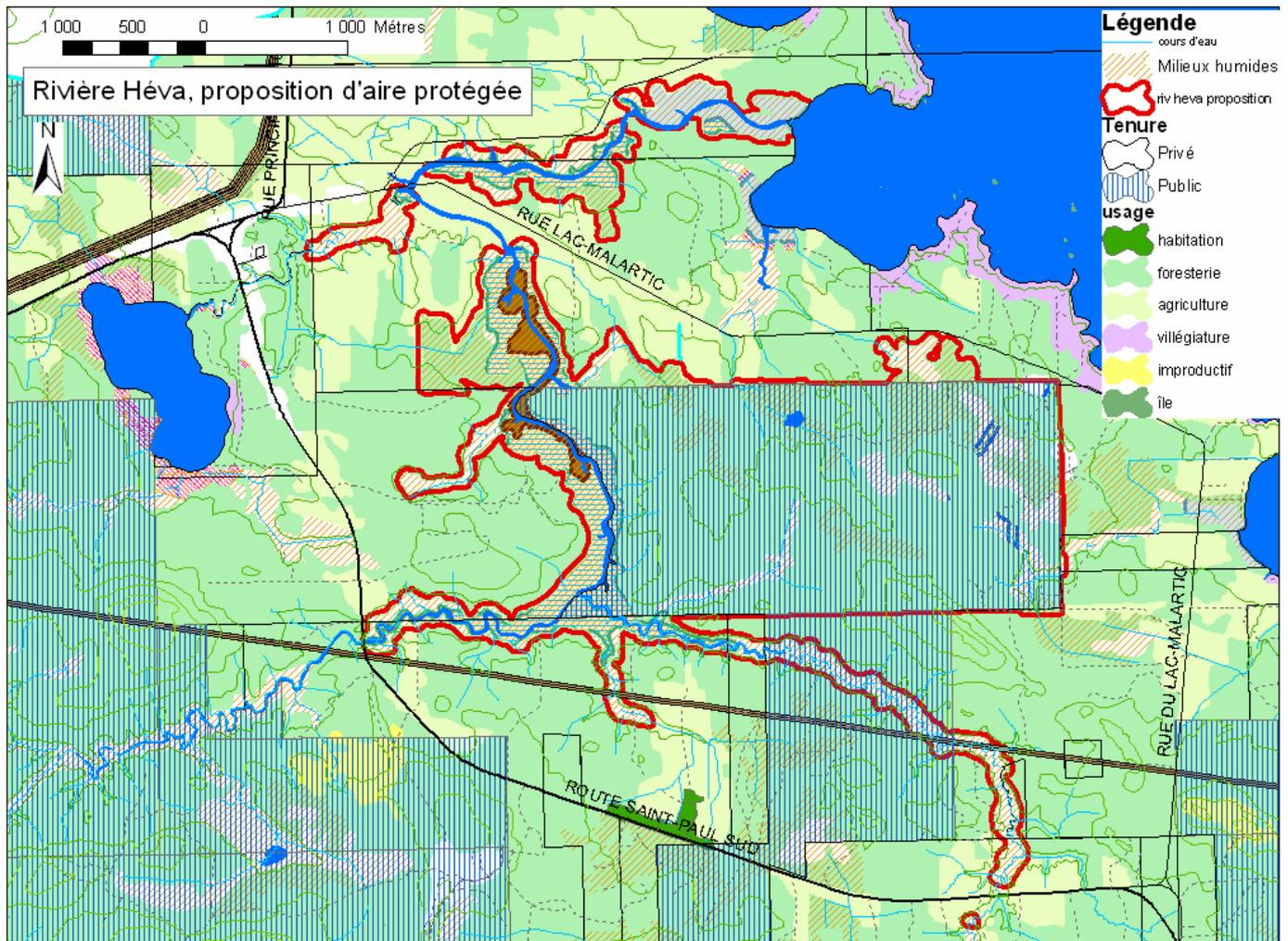
Un travail de sensibilisation a déjà été fait, et plusieurs ententes de conservation (déclarations d'intention) signées avec la Corporation du marais Kergus.



Cette valeur écologique rend les milieux humides de ce site et leur bordure bons candidats pour un statut de protection.



1.7 Suggestion de protection

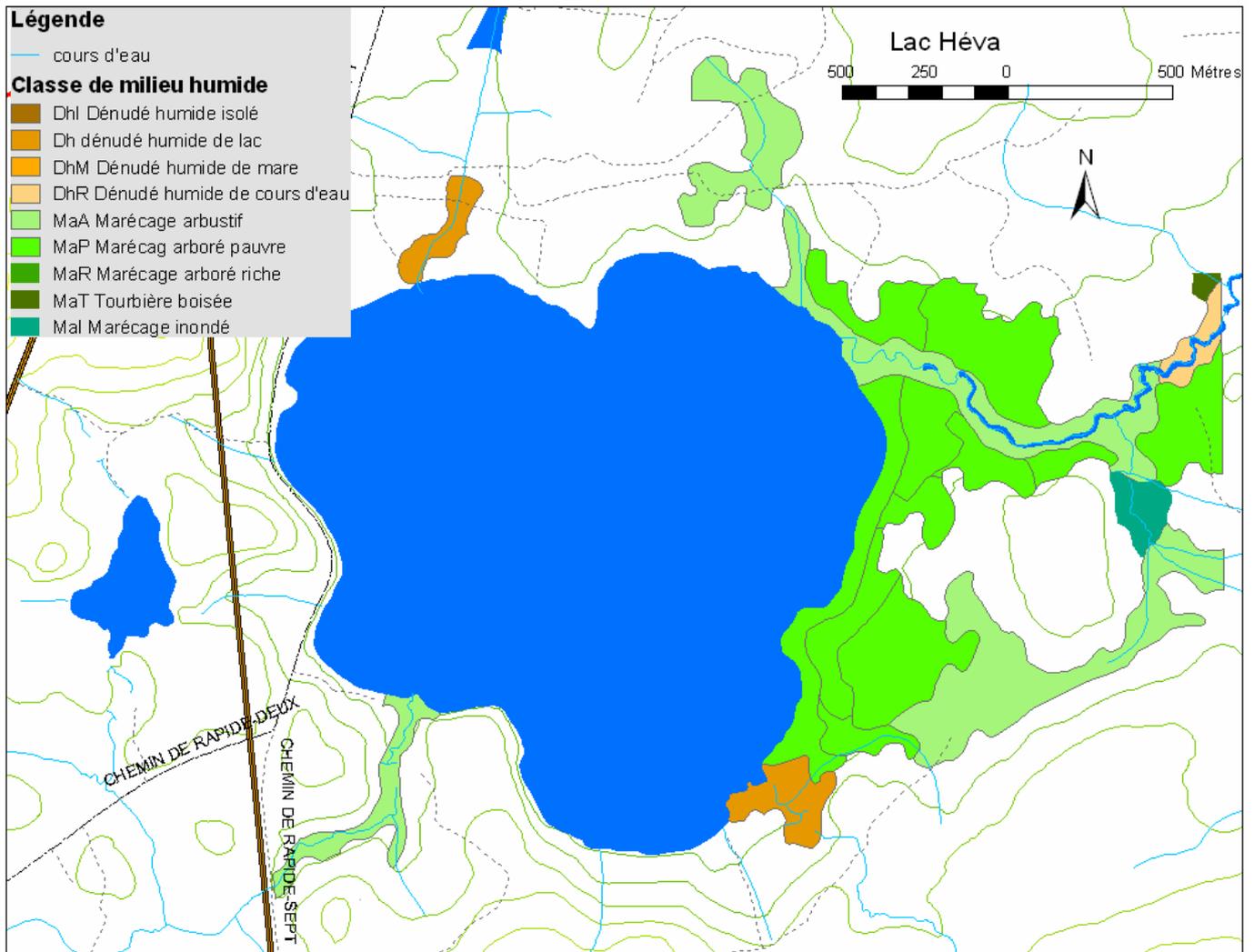


Nous proposons d'établir les aires protégées suivantes : les milieux humides bordant cette partie de la rivière Héva et de la Petite rivière Héva, plus une bande de protection minimum de 30m, et les blocs de lots gérés par la MRC appartenant à ceux-ci. ce qui représente une superficie de 932ha

Plusieurs moyens de protection peuvent être mis en place par la MRC de la Vallée de l'Or, via le schéma d'aménagement et par les propriétaires privés

2 Lac Héva

2.1 Situation



Le lac Héva est situé est situé dans la ville de Rouyn-Noranda, quartier Cadillac. Il est entouré de collines allant jusqu'à 370m d'élévation. Il est bordé de milieux humides sur sa partie est, et autours de 2 cours d'eau affluent au nord et au sud.

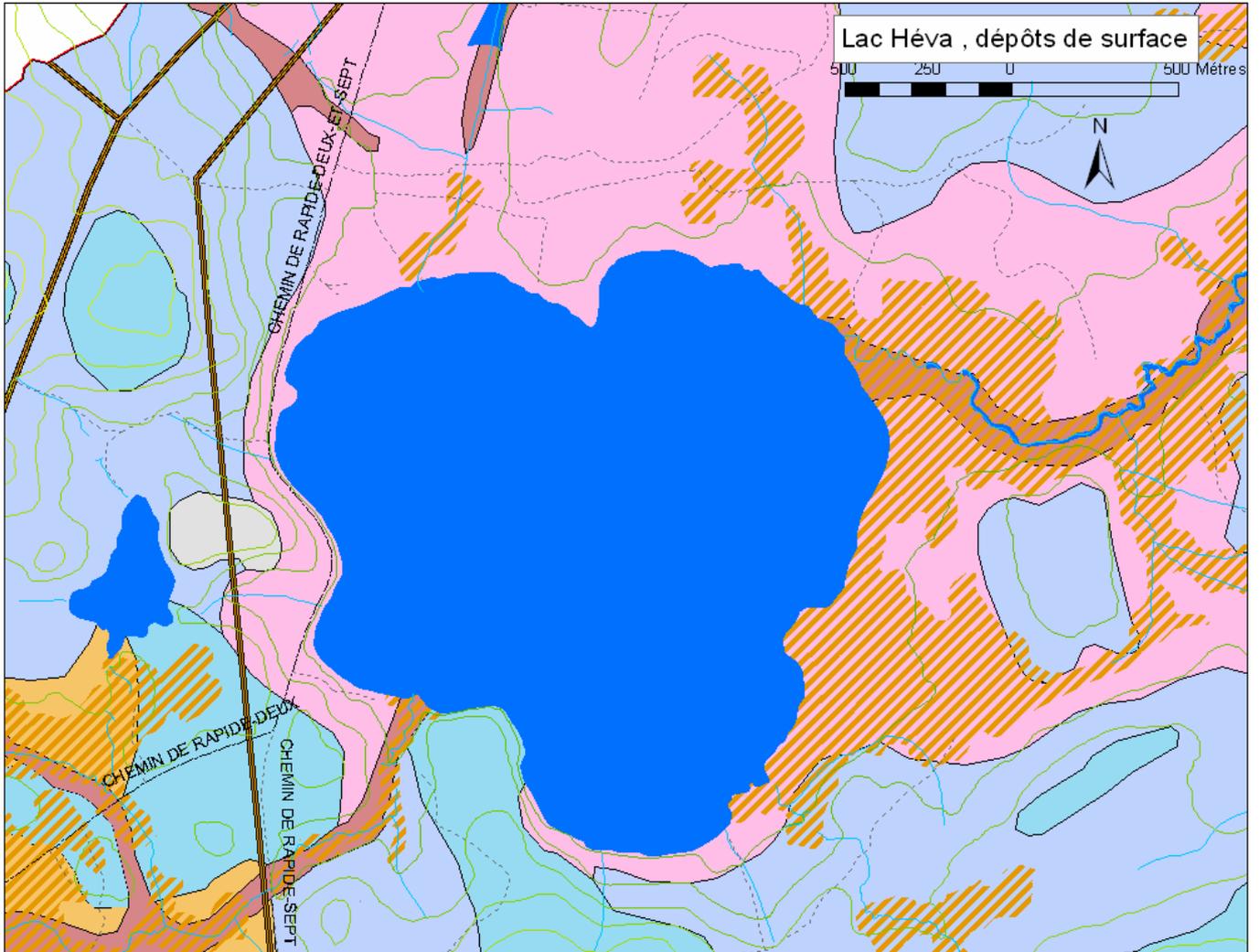
zone de végétation	la forêt boréale continue
domaine bioclimatique	la sapinière à bouleau blanc de l'ouest
province naturelle	province F: Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James
région écologique	les plaines de l'Abitibi
unités de paysages régionales	Lac Malartic
districts écologiques	la Plaine du lac Surimau La Plaine de la rivière Héva

2.2 Classes de milieux humides

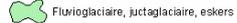
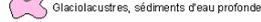
Code	Classe de milieu humide	Superficie en ha
DhL	Dénudé humide de lac	7.90
DhR	Dénudé humide de cours d'eau	2.19
MaA	Marécage arbustif	48.07
MaI	Marécage inondé	2.95
MaP	Marécage arboré pauvre	61.66
MaT	Tourbière boisé	0.53
	Total	123.30

Les 123,30 ha de milieux humides sont répartis en 50 % de marécage arboré pauvre, 39% de marécage arbustif, 8% de milieux dénudé humides, les 3 % restant sont des tourbières boisées et des marécages inondés.

2.3 Dépôts de surface

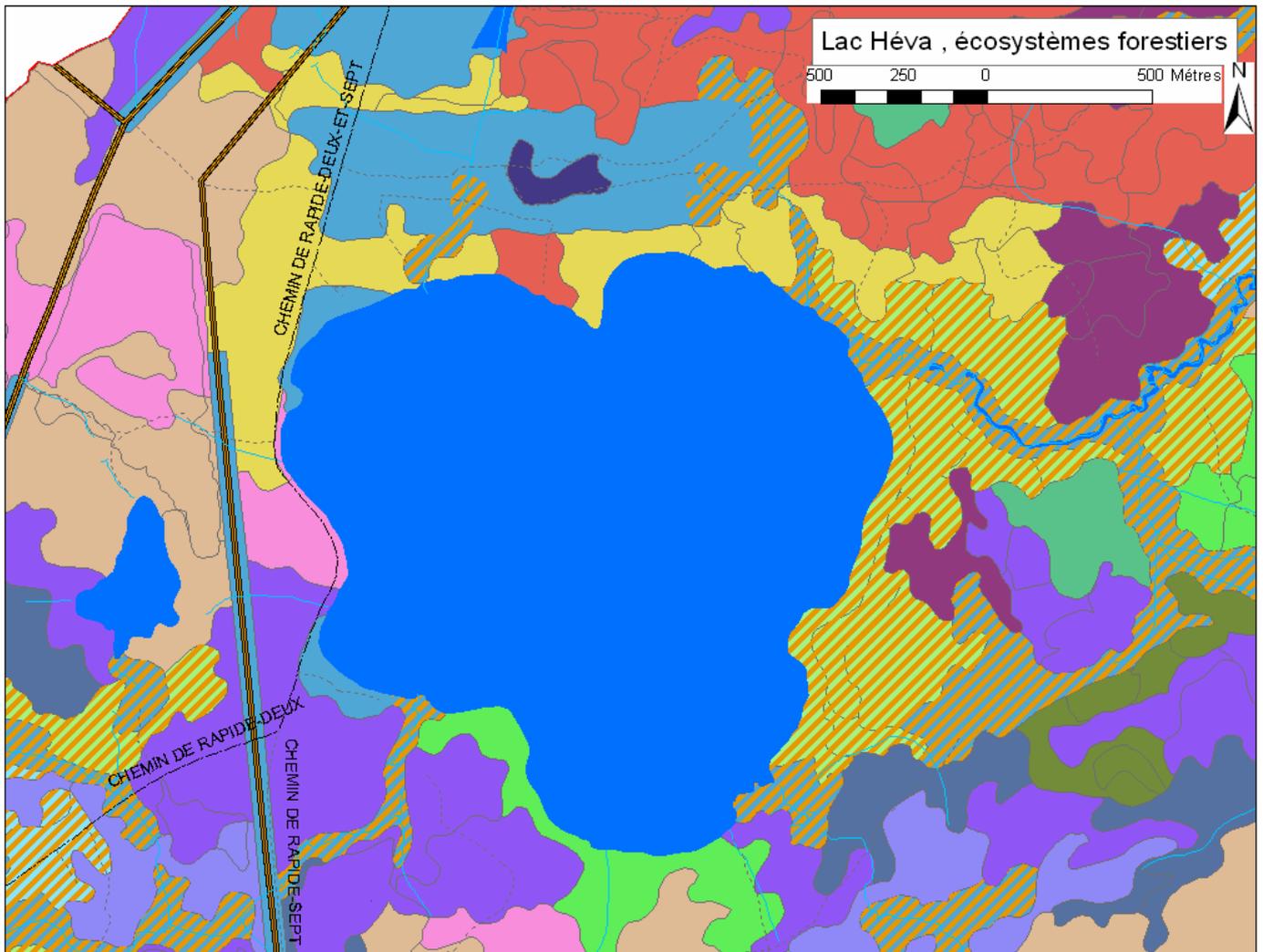


Légende

-  cours d'eau
-  peupl_milieux_humide_cleat
- Dépôt de surface**
-  Glaciaire, till, type 1a
-  Glaciaire, till, type 1b
-  Flurioglaciale, juctaglaciale, eskers
-  Glaciolacustres, sédiments d'eau profonde
-  Glaciolacustres, sédiments sublittoraux et de plage
-  Alluviaux
-  Organiques
-  Roches métamorphique du Précambrien

Le lac Héva est entouré de dépôts argileux et de till glaciaires. Les lits de 2 cours d'eau sont faits de dépôts organiques. On trouve des milieux humides sur ces 3 types de sol.

2.4 Écosystèmes forestiers

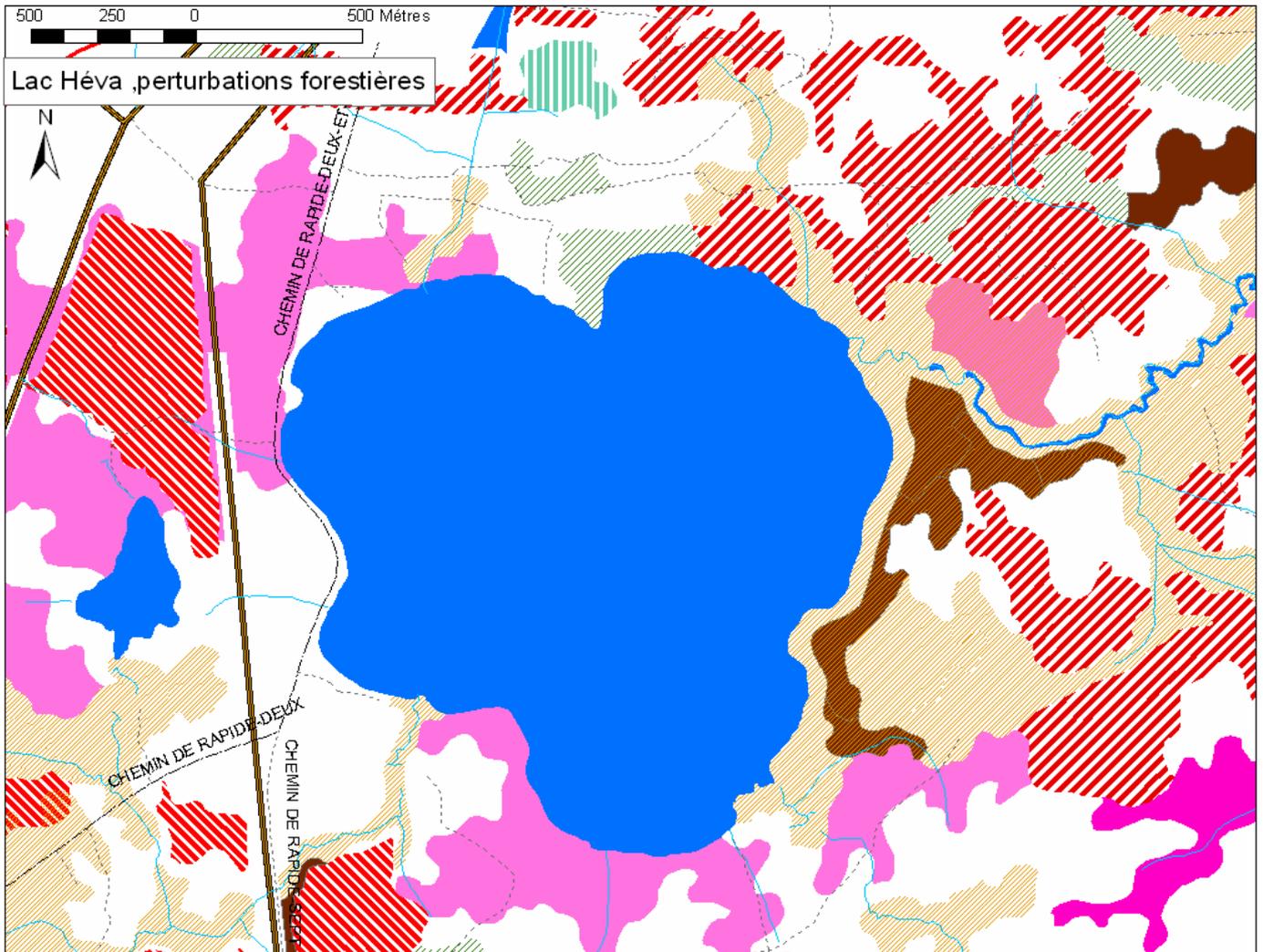


Légende

 cours d'eau	 MS25	 RE39
 Milieux humides	 MS26	 RS20
Écosystème forestier	 MS60	 RS22
 MS20	 MS62	 RS25
 MS22	 MS65	 RS26
 MS23	 RE25	 RS37
		 RS39

Les milieux arborés entourant le lac Héva sont principalement composés de sapinières à bouleau blanc, sapinières à épinette noire et de sapinières à érable rouge, avec quelques pessières noires.

code	écosystème forestier
MS20	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
MS22	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS23	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
MS25	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
MS26	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
MS60	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
MS62	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS65	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RE25	Pressière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RE39	Pressière noire à sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS20	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
RS22	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
RS25	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RS26	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RS37	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS39	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe

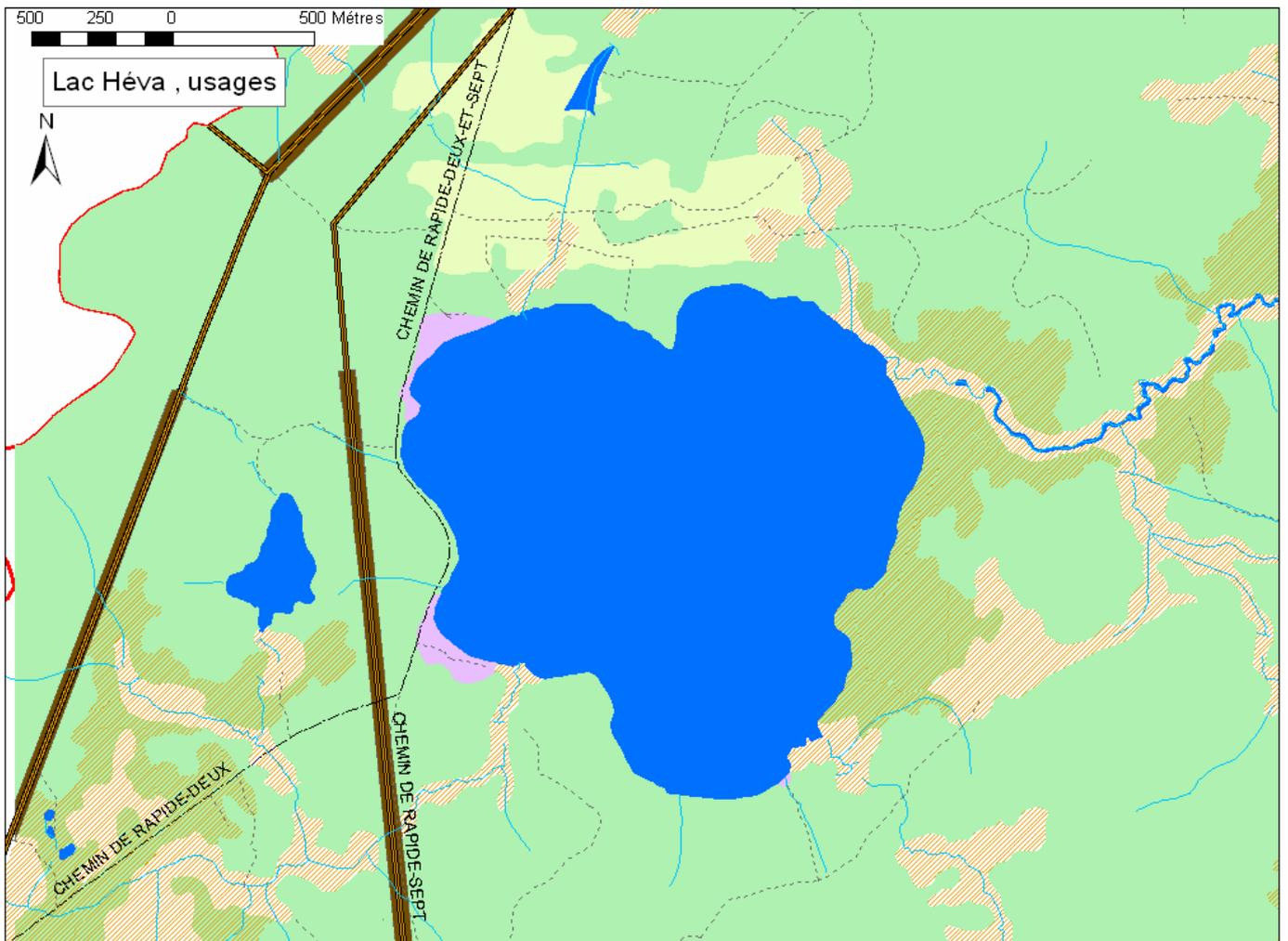


Légende

- | | |
|---|---|
|  cours d'eau |  Coupe partielle |
|  Milieux humides |  Épidémie sévère |
| Perturbations forestières |  Épidémie égère |
|  Coupe totale |  Brulis |
|  Coupe avec protectin de la régénération |  Friche |

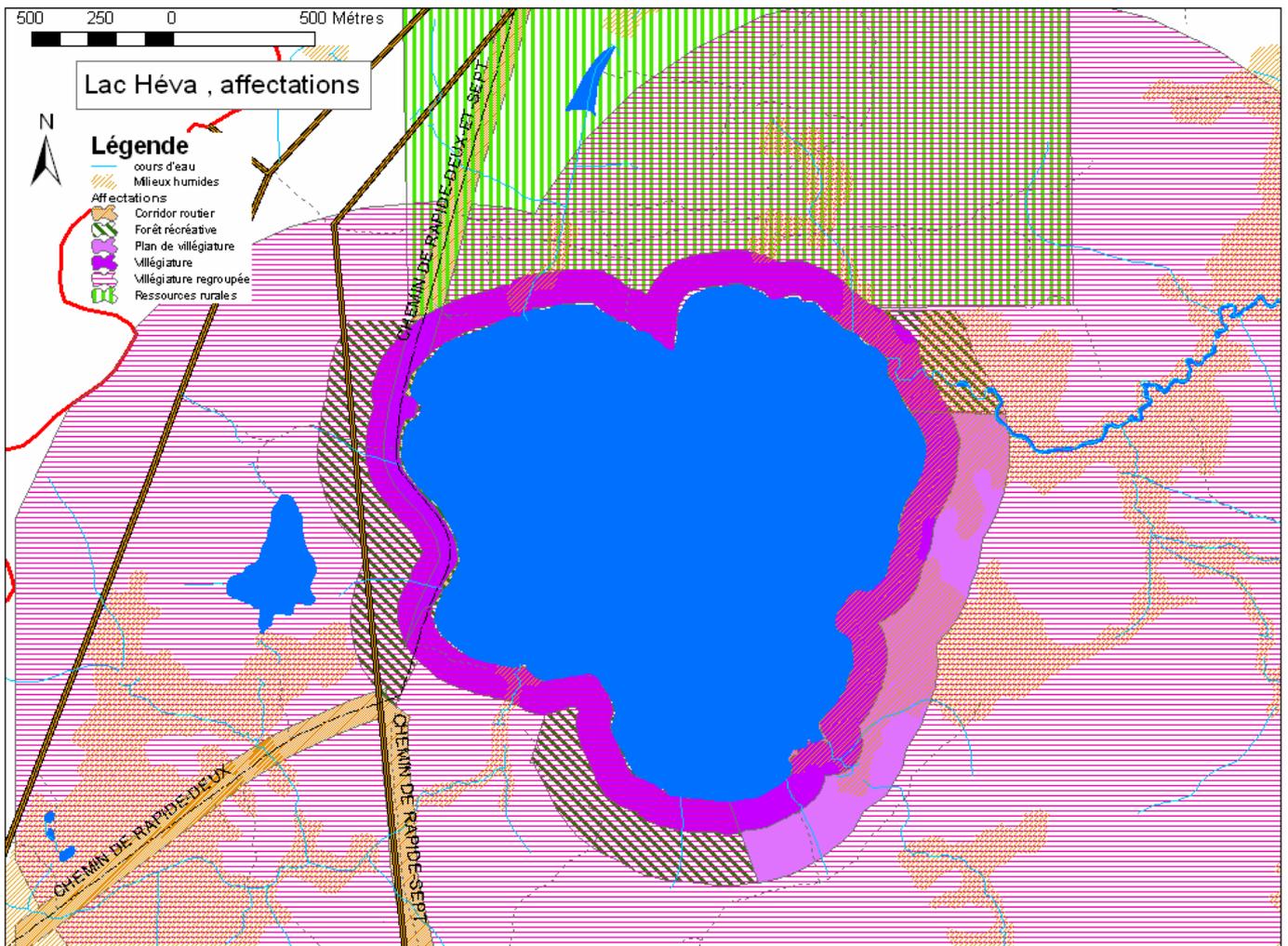
Les perturbations forestières dues à l'homme sont principalement des coupes totales et des coupes avec protection de la régénération. Ces coupes sont perturbantes pour les écosystèmes et sont faites jusqu'au bord des milieux humides.

2.5 Usages et affectations



Légende

- cours d'eau
- Milieux humides
- usage
- foresterie
- agriculture
- villégiature
- improductif
- île
- ligne de transport d'énergie



Comme on le voit sur les cartes, la foresterie est la pratique la plus important autour des milieux humides du lac Héva.

La villégiature se pratique à quelques endroits, et les affectations définissent le pourtour de lac comme villégiature et devrait lui assurer une certaine protection. Il ne faudrait pas que des chalets ou résidences puissent s'installer dans les milieux humides.

Il y a un peu d'agriculture au nord du lac, qui touche les milieux humides.

2.6 Valeur écologique

La valeur écologique de ce secteur découle des caractéristiques suivantes :

Un lac accessible, mais relativement éloigné, qui offre une très belle qualité pour la villégiature.

Des milieux humides variés, relativement épargnés par les activités humaines.

Le peu d'activités humaines.

La possibilité que la villégiature s'intensifie.

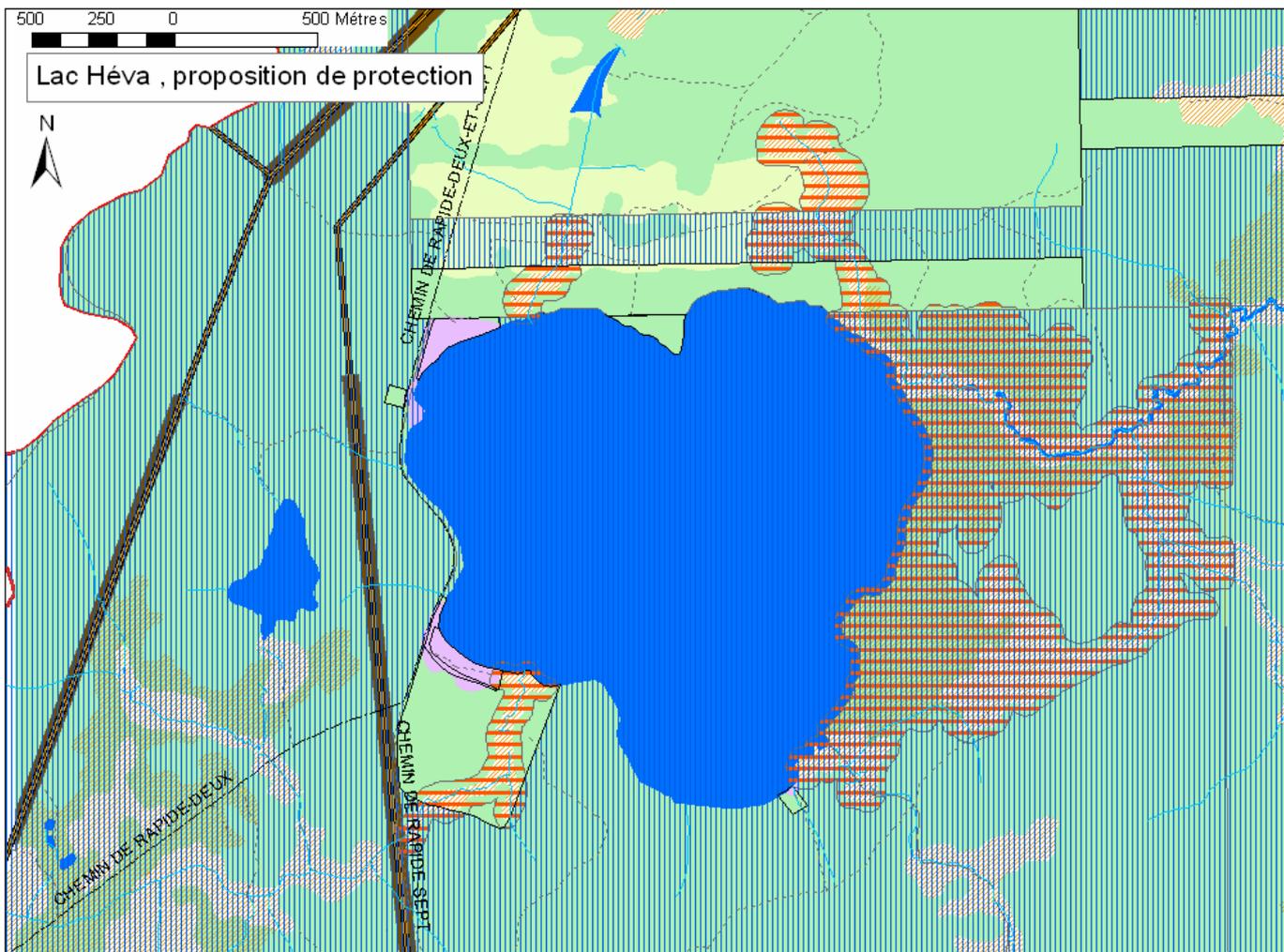
Cette valeur écologique rend les milieux humides de ce site et leur bordure bons candidats pour un statut de protection. Et s'ils sont protégés, il pourront mieux jouer leur rôle si la villégiature s'intensifie.







2.7 Suggestion de protection



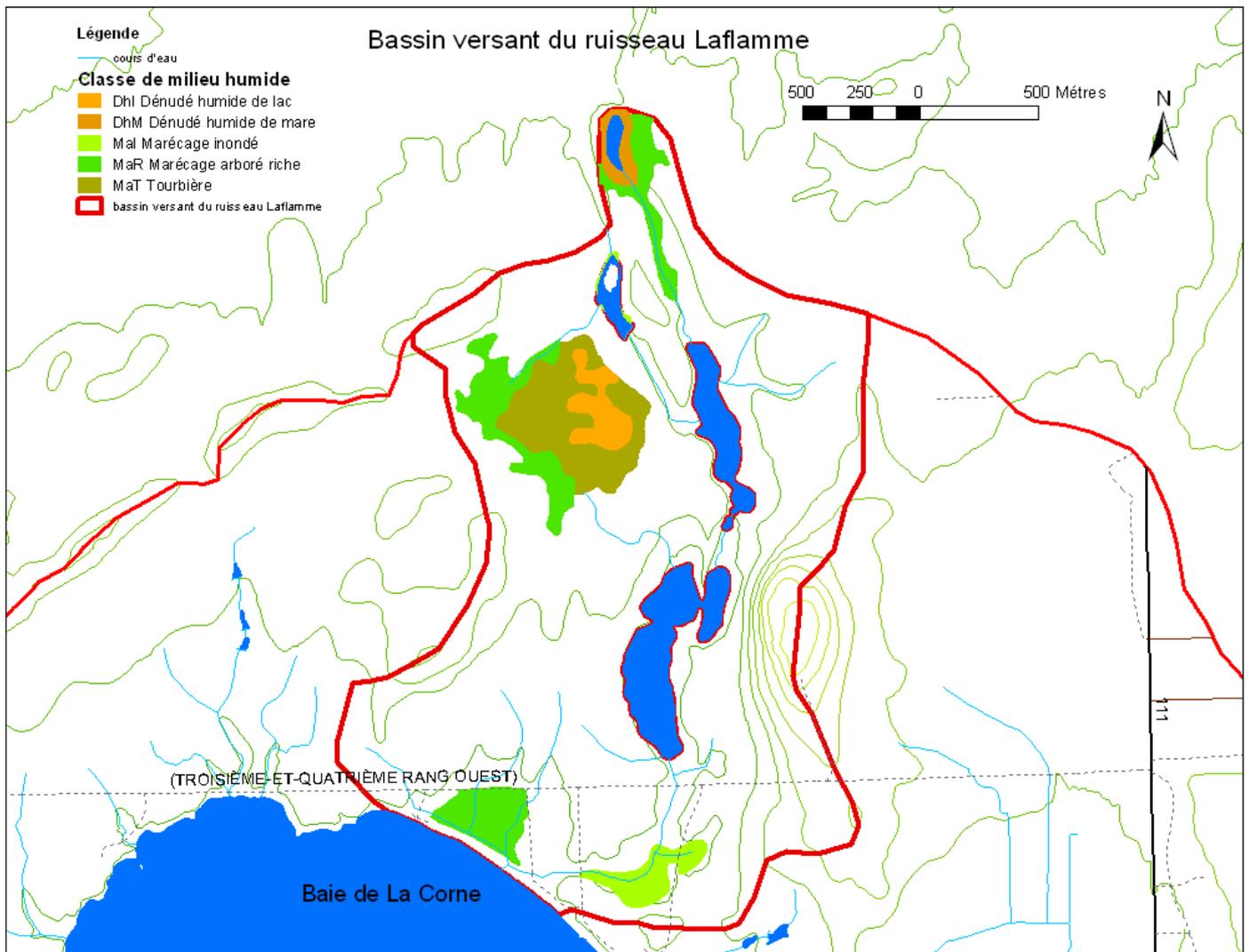
- Légende**
- cours d'eau
 - Milieux humides
 - proposition lac héva
 - Tenure**
 - Privé
 - Public
 - usage**
 - foresterie
 - agriculture
 - villégiature
 - improductif
 - île
 - ligne de transport d'énergie

Nous proposons d'établir les aires protégées suivantes : les milieux humides plus une bande de protection minimum de 30m autour ce qui représente une superficie de 225.5ha.

Plusieurs moyens de protection peuvent être mis en place par la ville de Rouyn-Noranda, via le schéma d'aménagement, par le MDDEP et/ou par les propriétaires privés

3 Ruisseau Laflamme

3.1 Situation



Ce bassin versant secondaire est situé dans la MRC Abitibi, municipalité de La Corne. Il a une superficie de 481,50 ha, dont près de 63 ha de milieux humides. À l'est, il est bordé par une colline de 370m.

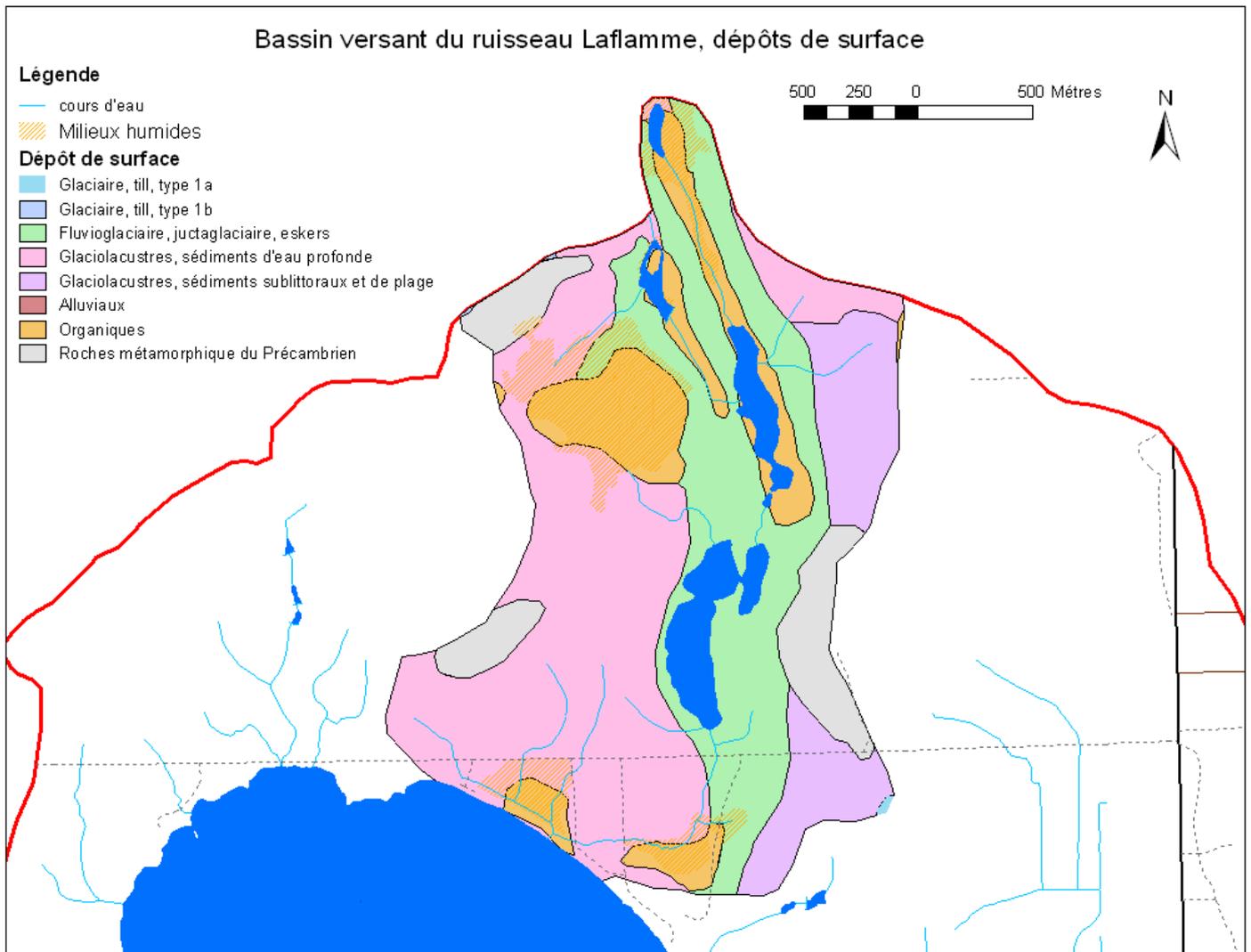
zone de végétation	la forêt boréale continue
domaine bioclimatique	la sapinière à bouleau blanc de l'ouest
province naturelle	province F: Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James
région écologique	les plaines de l'Abitibi
unités de paysages régionales	Lac Malartic
districts écologiques	la Plaine du lac Preissac

3.2 Classes de milieux humides

Code	Classe de milieu humide	Superficie en ha
DhI	Dénudé humide inondé	6.26
DhM	Dénudé humide de mare	2.97
MaI	Marécage inondé	6.98
MaR	Marécage arboré riche	26.84
MaT	Tourbière	19.87

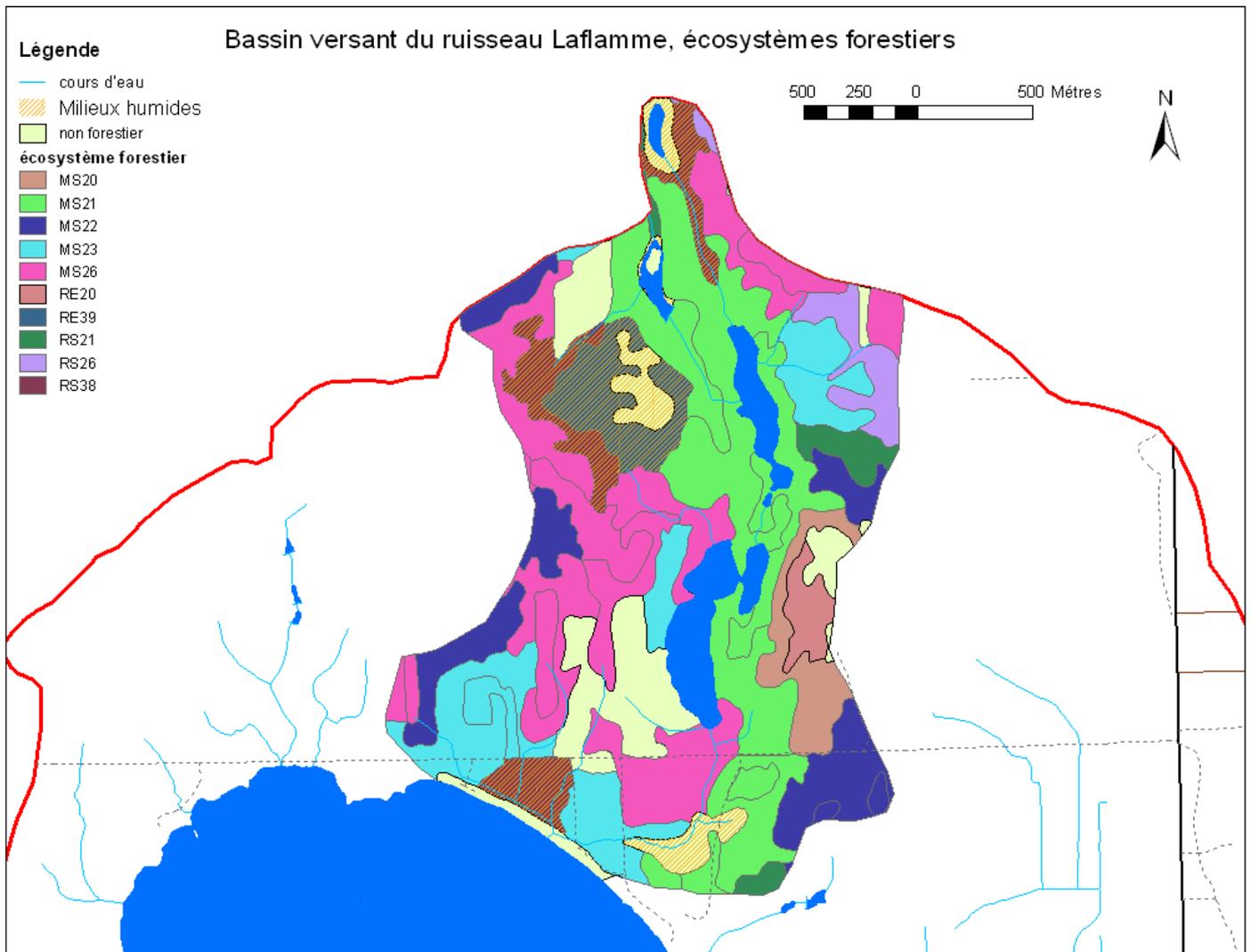
Les 62,93 ha de milieux humides sont répartis en 14,67% de milieux dénudé humides et 85,33% de marécages arborés et tourbières.

3.3 Dépôts de surface



Le ruisseau Laflamme et ses lacs coulent sur un esker orienté nord-sud à cet endroit. Cet esker est recouvert à certains endroits de dépôts organiques où se trouvent des milieux humides. Plusieurs rochers affleurent, dont la colline de 370m à l'est du bassin versant. Le reste du bassin versant est recouvert d'argile recouvert de dépôts organique dans les "baisseurs".

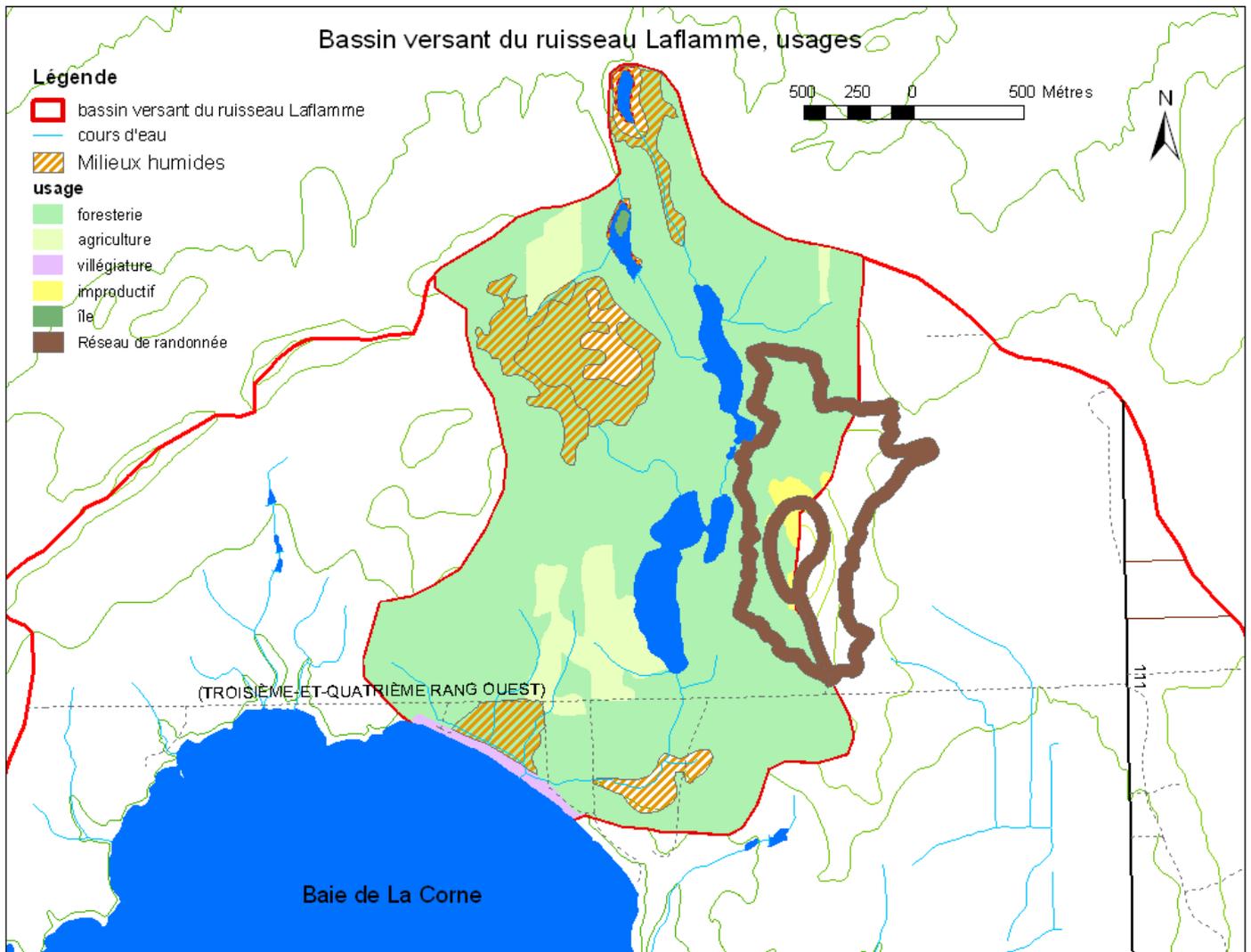
3.4 Écosystèmes forestiers



Les milieux arborés recouvrent 395 ha, ils sont composés de sapinière à bouleaux blanc sur 82,50% de cette superficie, de sapinière à épinette noire sur 12,47% et de pressière noire sur 5,03%.

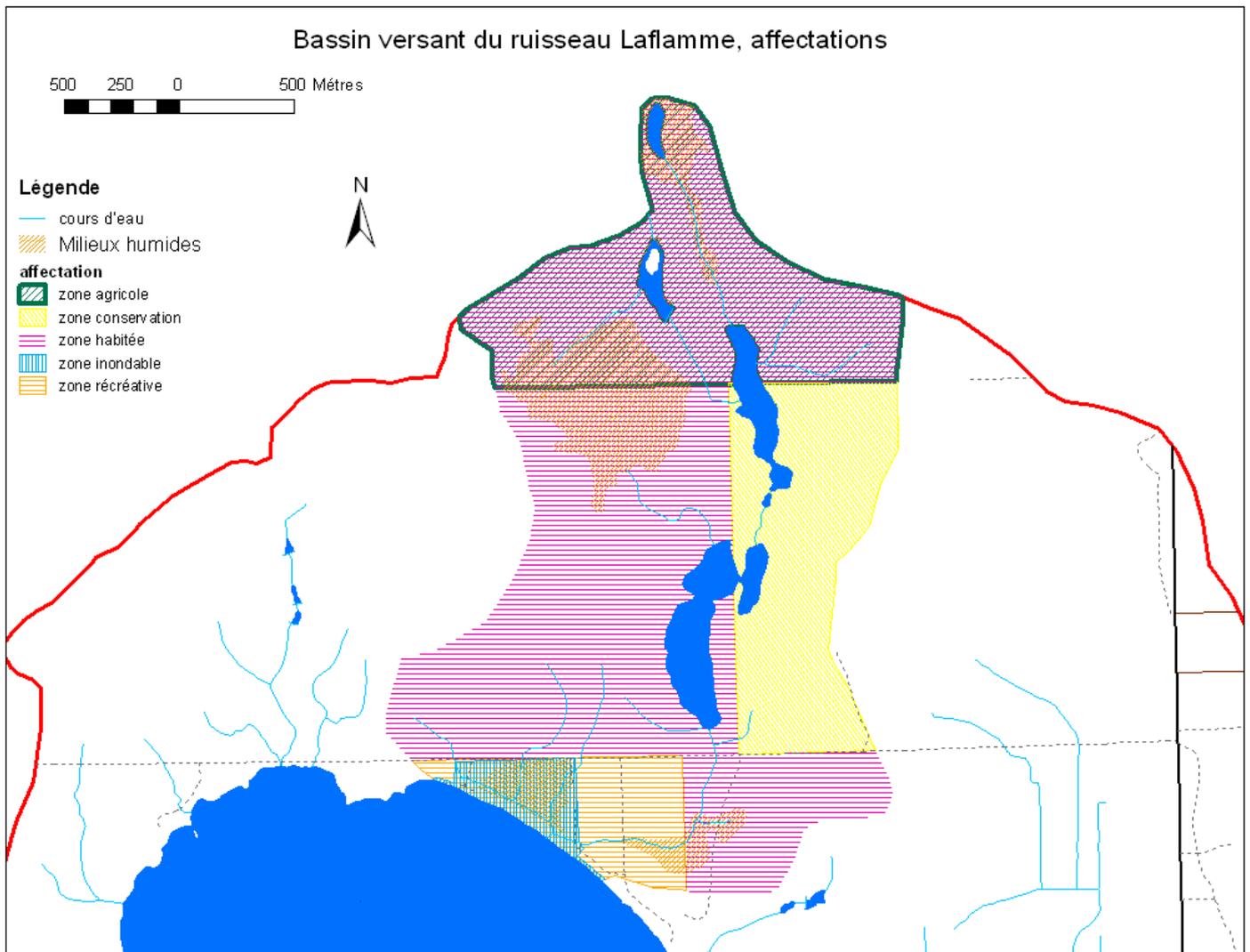
Code	Écosystème	Superficie en ha
MS20	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique	15.76
MS21	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique	103.42
MS22	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique	43.04
MS23	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique	55.58
MS26	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique	100.76
RE20	Pressière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique	7.38
RE39	Pressière noire à sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe	19.87
RS21	Sapinière à épinette noire sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique	9.47
RS26	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique	12.94
RS38	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe	26.84

3.5 Usages et affectations



Usage	Superficie en ha	% du bassin versant
Agriculture	34.91	7.25
Villégiature	4.23	0.88
Boisés	395.06	82.04

Perturbation forestières	Superficie en ha
Friche	106.77
Plantation	8.98



Comme on le voit sur les cartes et les tableaux, les activités anthropiques sont limitées sur ce bassin versant.

L'agriculture se pratique sur plus de 7 ha, bien que la zone agricole recouvre une plus grande partie.

La villégiature est présente au bord du lac Malartic, baie de La Corne dans une zone récréative.

Un réseau de sentiers de randonnées et d'observation permet d'accéder à la colline et à l'esker.

Les boisés recouvrent la plus grande part du bassin versant, et ne sont pas perturbés par des coupes, il y a seulement des friches et des plantations. Ils sont situés soit en zone de conservation, soit en zone habitée. Ce zonage implique des normes de coupes plus strictes que dans une zone paysage ou une zone forestière.

Un peu plus de 140ha du bassin versant font partie d'une zone de conservation.

3.6 Valeur écologique

La valeur écologique de ce secteur découle des caractéristiques suivantes :

Sa situation géomorphologique : esker, lacs d'eskers, colline rocheuse, plaine argileuse.

Des milieux humides variés, avec des situations géographiques variées : au bord du lac Malartic, sur l'esker, en plaine.

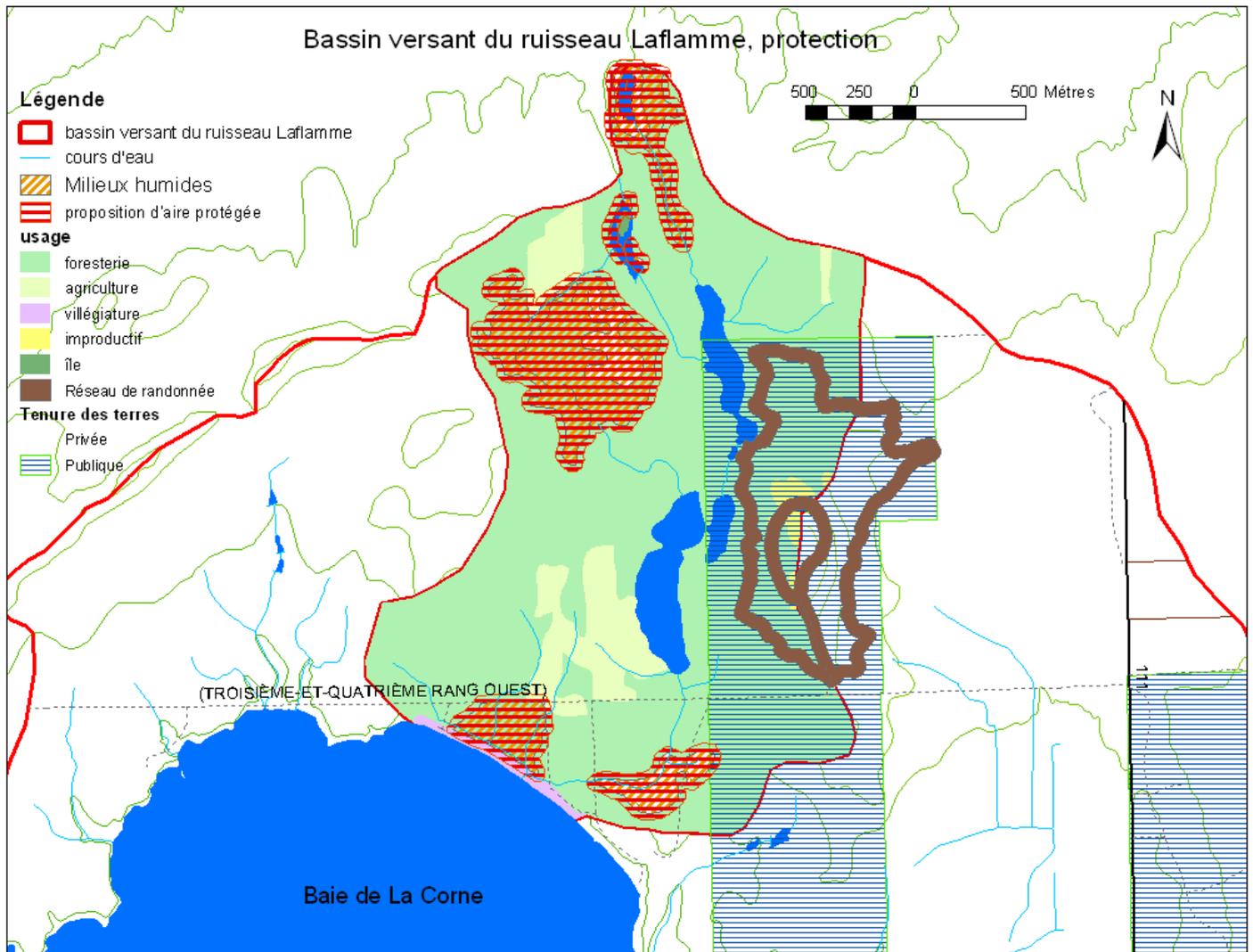
Le peu d'activités humaines, et le peu de perturbations subies par le boisé.

L'accès par des sentiers de randonnées et d'observation, dans une zone de conservation.

Sa situation près d'une zone habitée.

Cette valeur écologique rend les milieux humides de ce site et leur bordure bons candidats pour un statut de protection.

3.7 Suggestion de protection

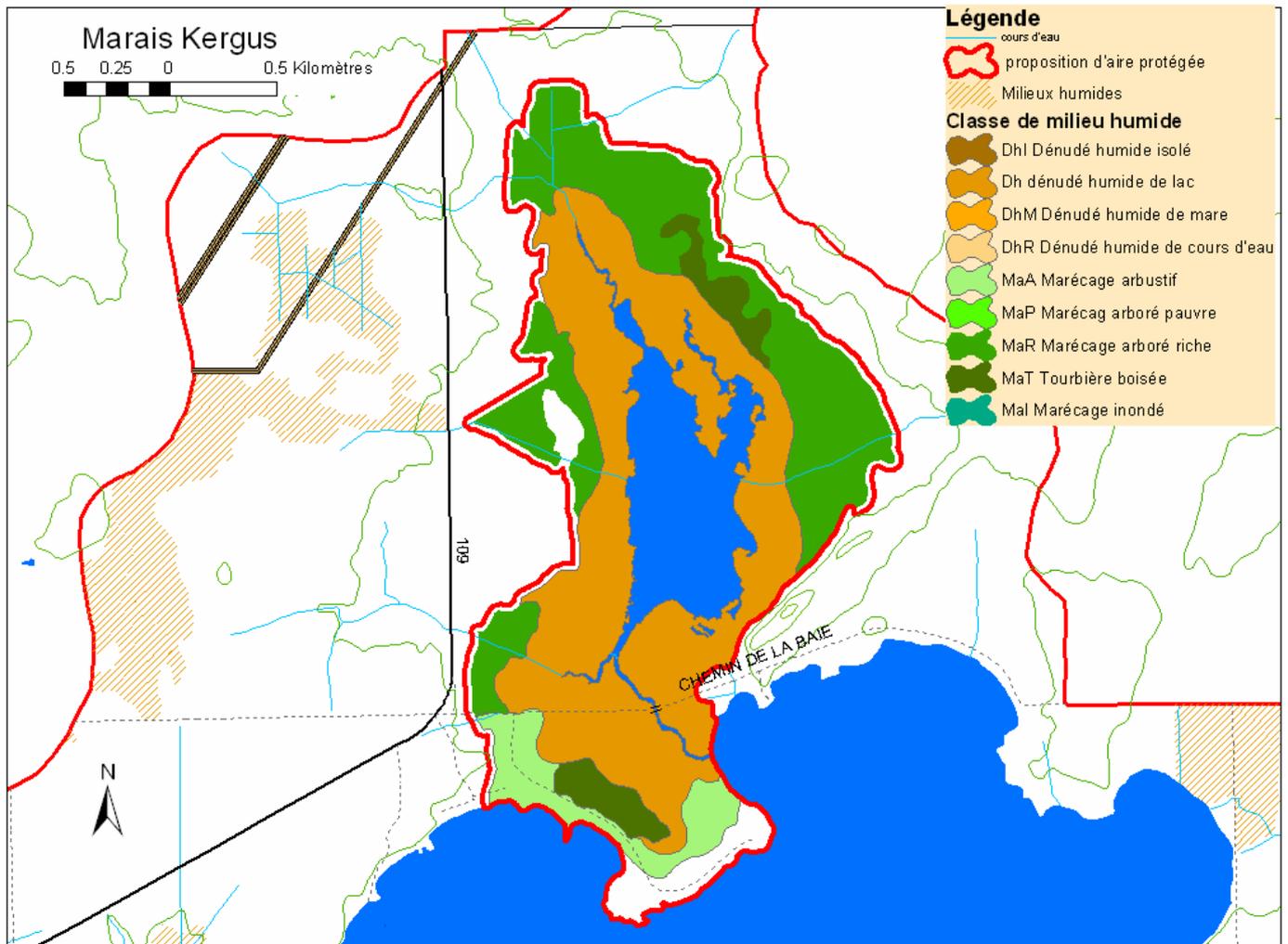


Une grande partie des terres publiques est protégée.

Nous proposons aux propriétaires d'établir les aires protégées suivantes : les milieux humides plus une bande de protection minimum de 30m autour ce qui représente une superficie de 93,57ha. Idéalement par la création de réserves naturelles ou, sinon, d'ententes de protection.

4 Marais Kergus

4.1 Situation



Ces milieux humides sont situés dans la MRC Abitibi, municipalité de La Motte.

Ils entourent le Lac Kergus.

Ils sont situés sur un terrain relativement plat autour de 300m de dénivellation, avec une colline au sud est de 320m.

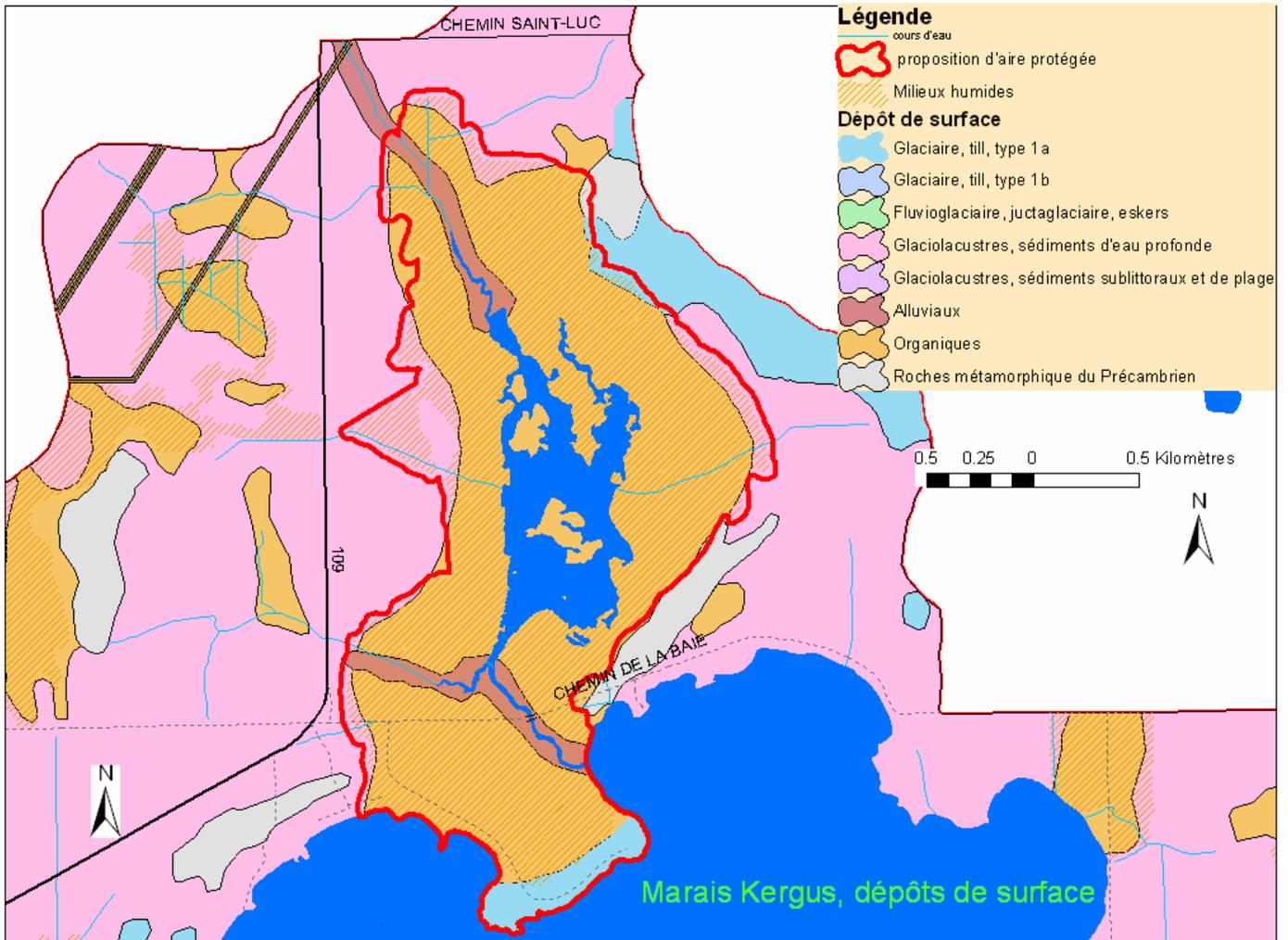
zone de végétation	la forêt boréale continue
domaine bioclimatique	la sapinière à bouleau blanc de l'ouest
province naturelle	province F: Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James
région écologique	les plaines de l'Abitibi
unités de paysages régionales	Lac Malartic
districts écologiques	la Plaine du lac Preissac

4.2 Classes de milieux humides

Code	Classe de milieu humide	Superficie en ha
DhL	Dénudé humide de lac	12.94
DhR	Dénudé humide de cours d'eau	184.16
MaA	Marécage arbustif	58.16
MaI	Marécage inondé	15.6
MaP	Marécage arboré pauvre	36.36
MaR	Marécage arboré riche	76.84
	Total	384.07

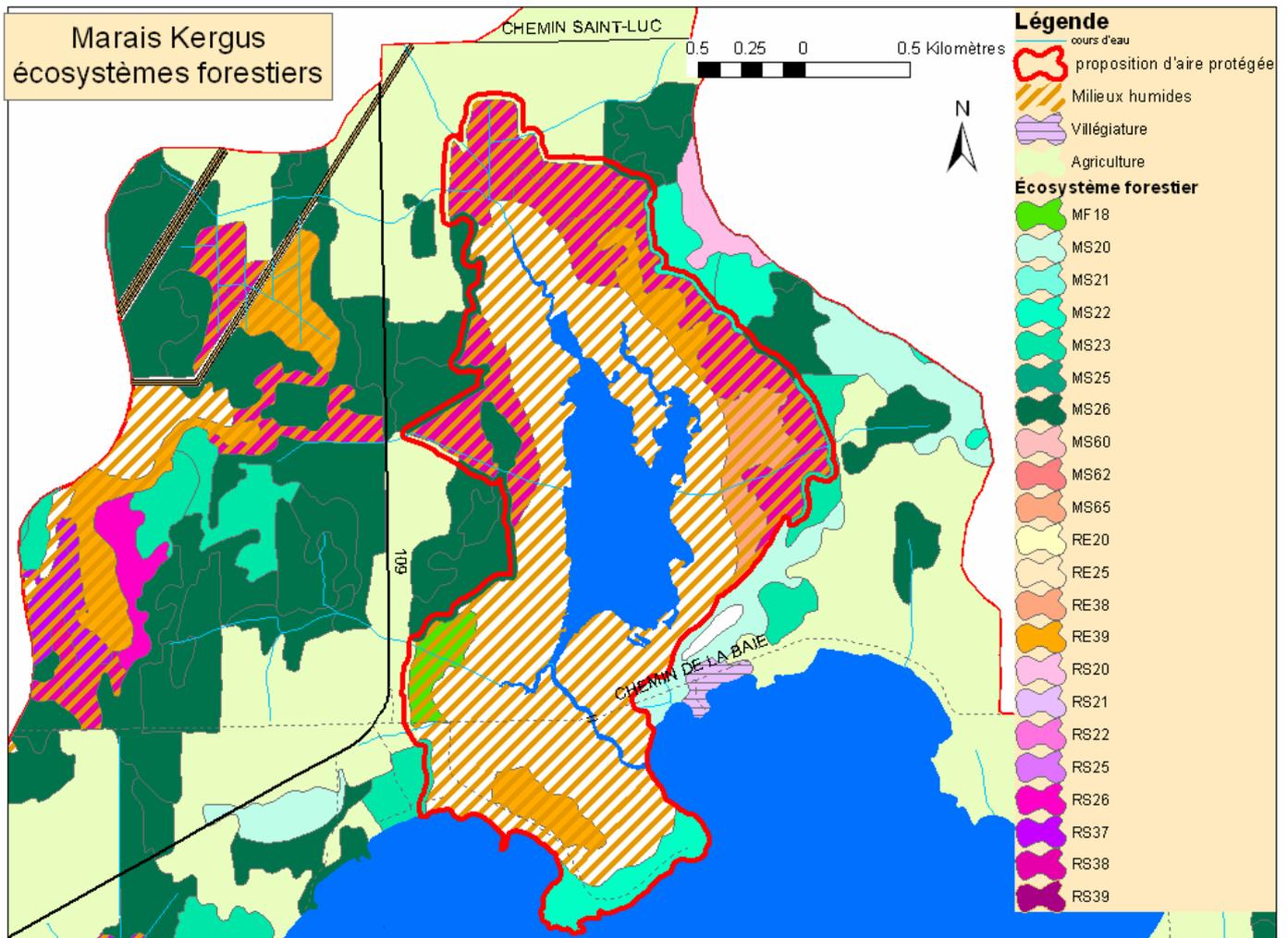
Les 384 ha de milieux humides sont répartis en 49 % de marécage et 51% de milieux dénudés humides.

4.3 Dépôts de surface



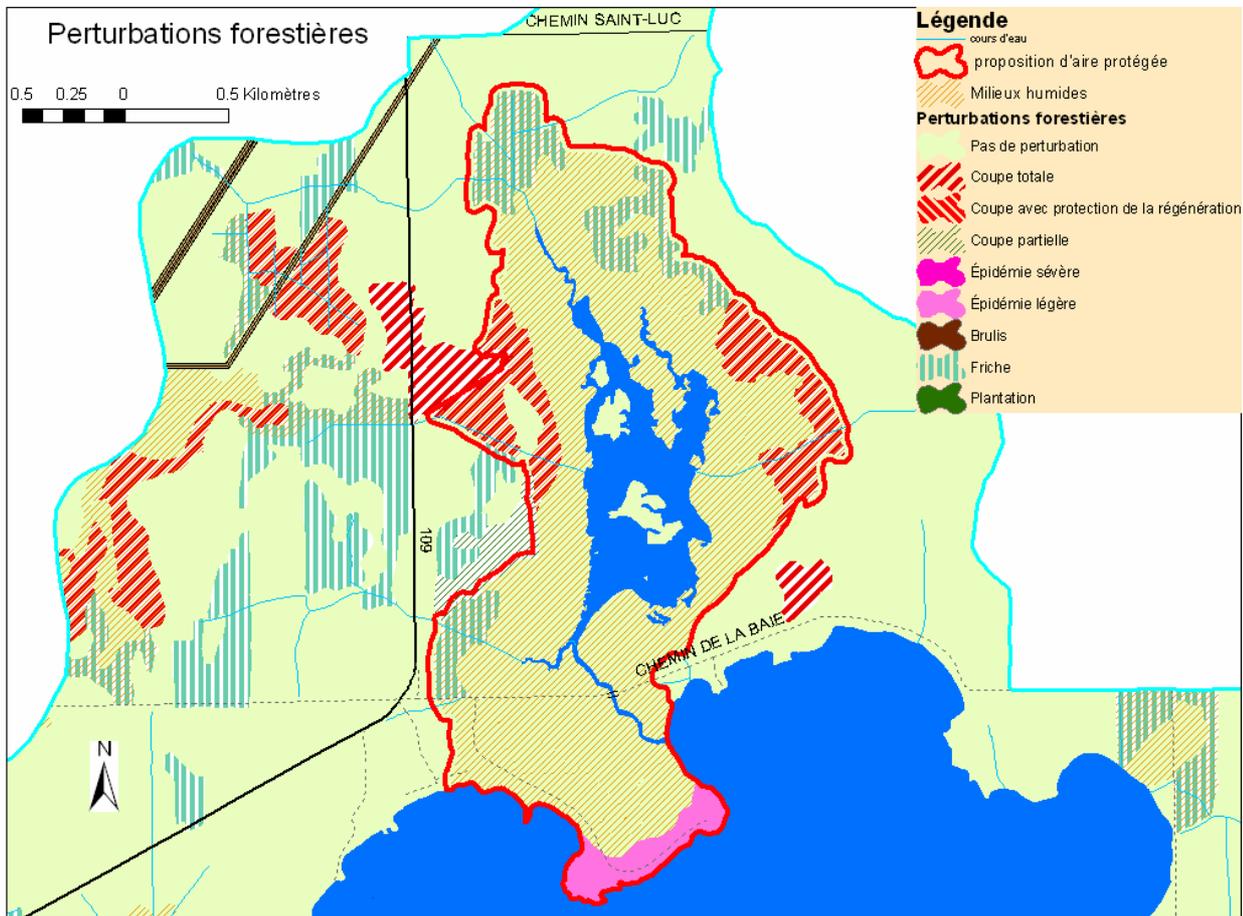
Le lac Kergus est situé sur un sol organique. Plusieurs de ses cours d'eau tributaires et effluents sont sur un lit d'alluvions. Il est entouré de la plaine argileuse, avec des effleurements rocheux et de tills.

4.4 Écosystèmes forestiers



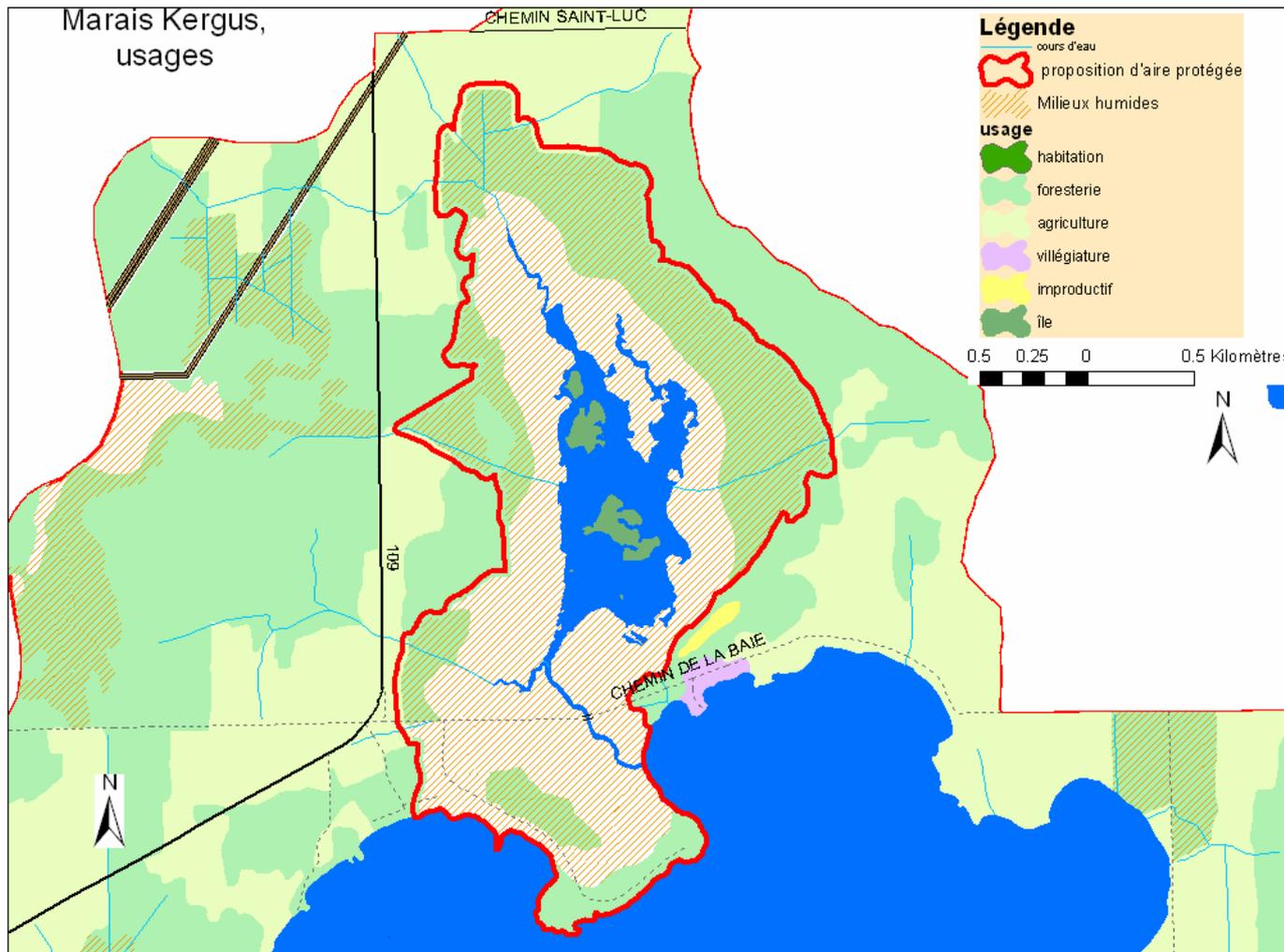
Le secteur proposé pour la protection contient 38% de milieux boisés, dont 51% sont des sapinières à épinette noire, 22% des sapinières à bouleau blanc, 22% des pessières noires et 5% des frênaies noires à sapin.

Code	Nom
MF18	Frênaie noire à sapin sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
MS20	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
MS21	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
MS22	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS23	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
MS24	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
MS25	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
MS26	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
MS60	Sapinière à érable rouge sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
MS62	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS65	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RC38	Cédrière tourbeuse à sapin sur dépôt organique, de drainage hydrique, minérotrophe
RE20	Pessière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
RE21	Pessière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
RE22	Pessière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
RE24	Pessière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
RE25	Pessière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RE26	Pessière noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RE37	Pessière noire à sphaignes sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe
RE38	Pessière noire à sphaignes sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
RE39	Pessière noire à sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS20	Sapinière à épinette noire sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
RS21	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
RS22	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
RS23	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
RS24	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
RS25	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RS26	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RS37	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS38	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
RS39	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe

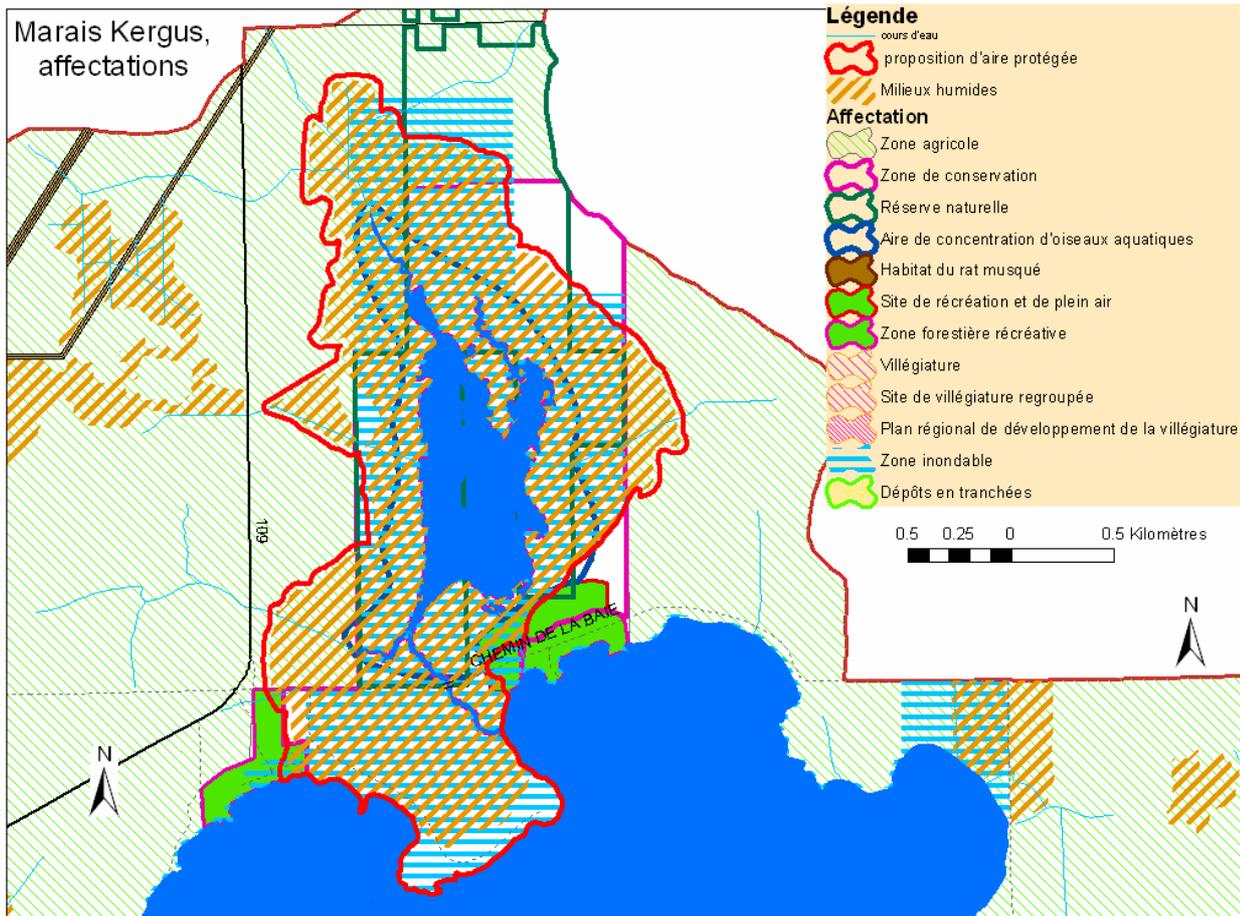


Deux secteurs de coupes totales sont présents sur le secteur proposé, dont un dans une zone de conservation de la municipalité et un secteur de coupe partielle y est adjacent. Non indiqués dans les données du MRNF, il y a d'autres secteurs de coupe illégaux dans la zone de conservation.

4.5 Usages et affectations



L'usage le plus important du point de vue environnement, est l'agriculture : élevage de bœufs de boucherie, avec peu de respect des bandes riveraines et milieux humides. La foresterie affecte également ce secteur, par des coupes totales, et des coupes illégales.



Une aire de concentration d'oiseau, chevauchant une zone de conservation et la réserve naturelle du marais Kergus, fait partie du secteur proposé. Des secteurs de villégiature au sud est et sud ouest touchent au milieu humide. La partie du secteur proposé qui n'est pas en zone de conservation est en zone agricole.

4.6 Valeur écologique

La valeur écologique de ce secteur découle des caractéristiques suivantes :

Un marais comprenant toute une variété de milieux humide, et ayant des caractéristiques propres :

Ils bordent un lac alimenté par différents cours d'eau drainant le secteur habité et agricole,

La décharge du lac Kergus se déverse dans le lac Malartic. En période de fonte des neiges, le lac Malartic reflue dans le marais Kergus qui lui sert de trop-plein.

Des milieux humides dans un secteur agricole et habité, qui ont besoin d'être préservés pour jouer leur rôle écologique.

Un secteur comprenant un habitat faunique pouvant être mieux protégé sur les terres privées.

Un paysage exceptionnel.

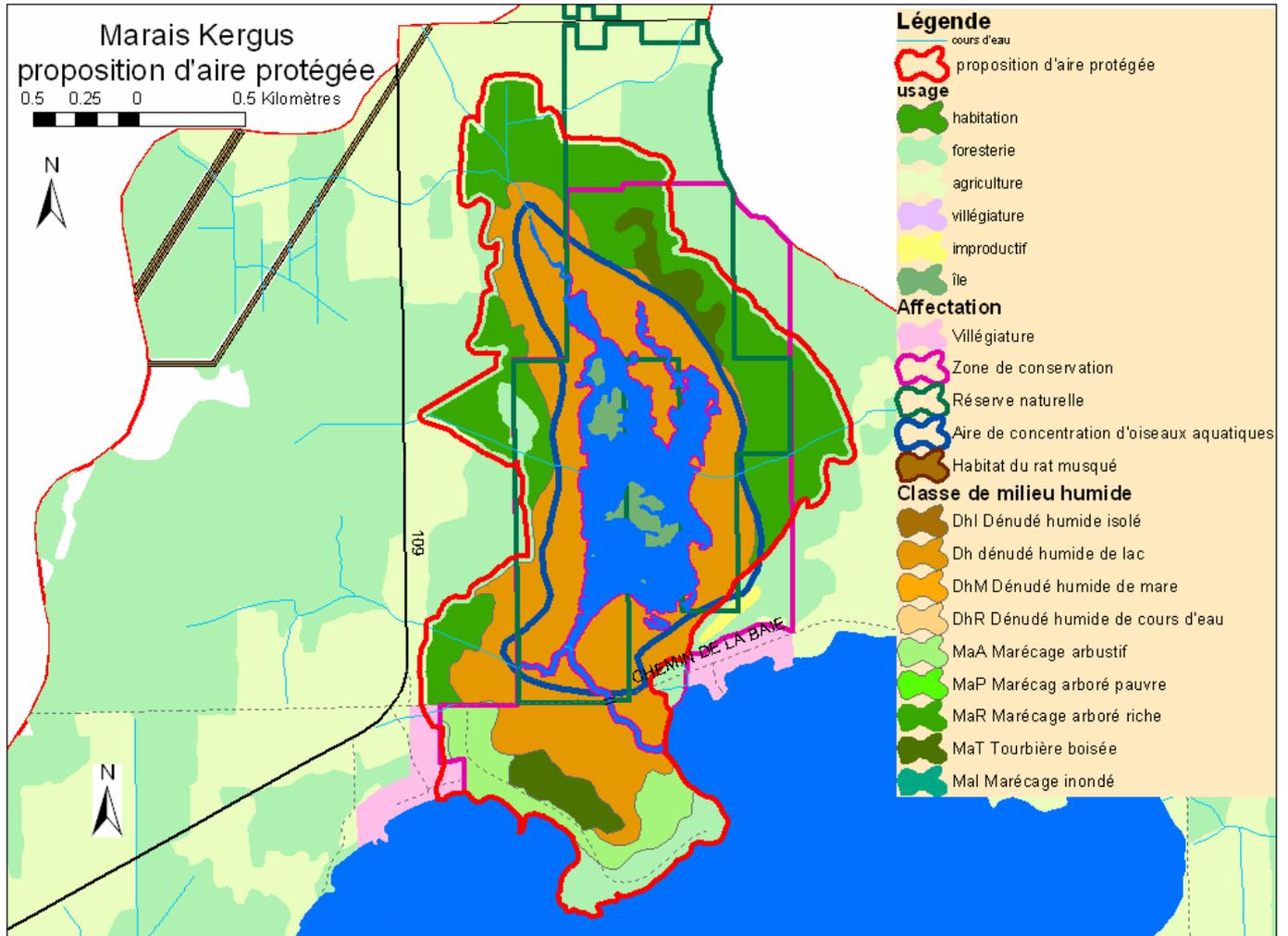
Une bonne partie du secteur est déjà une aire protégée : la réserve naturelle du Marais-Kergus

Cette valeur écologique rend les milieux humides de ce site et leur bordure bons candidats pour un statut de protection.





4.7 Suggestion de protection

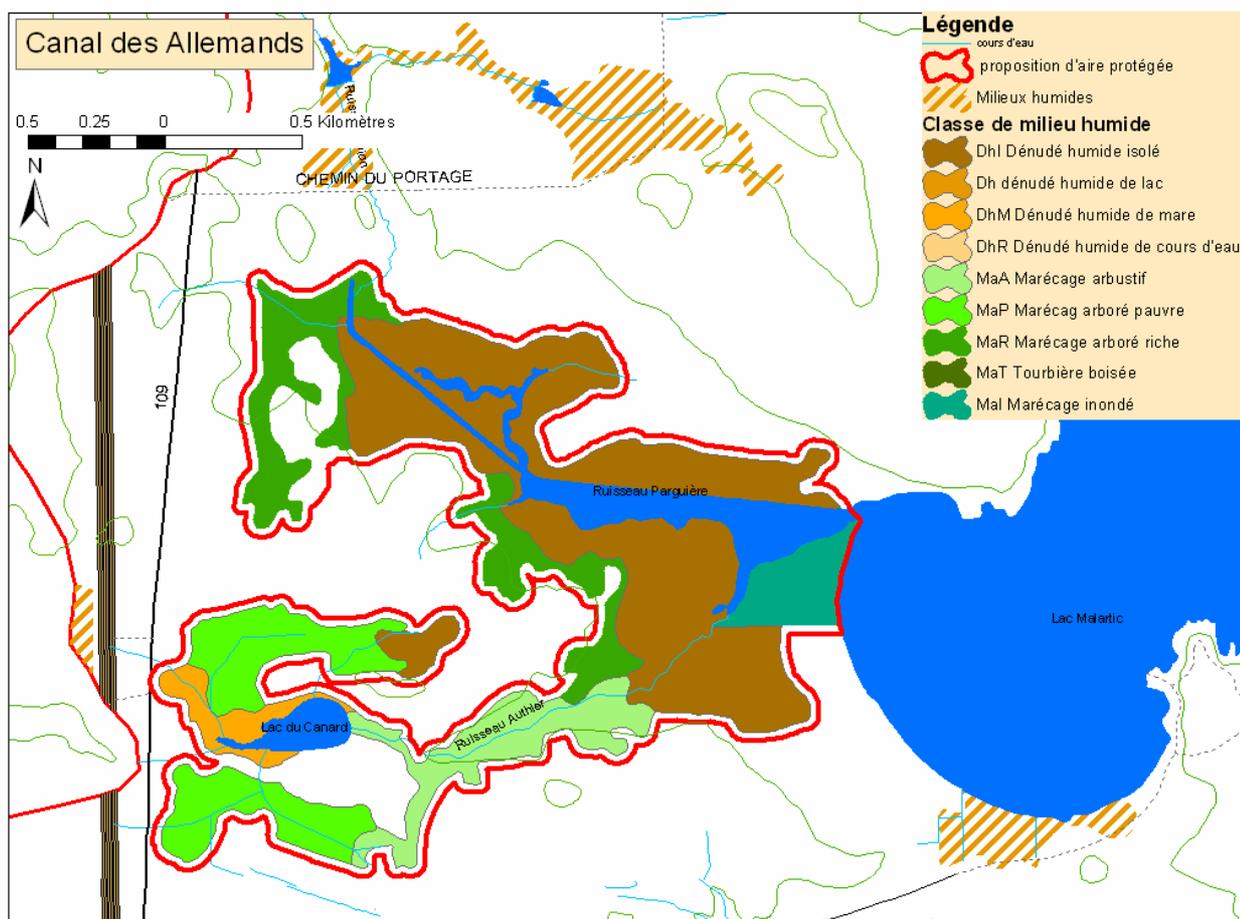


Nous proposons d'établir les aires protégées suivantes : les milieux humides bordant le lac Kergus plus une bande de protection minimum de 30m, ainsi que la péninsule au sud. Ceci représente une superficie de 441ha

Une grande partie du secteur est un milieu privé. La partie au sud du chemin de la Baie appartient à la municipalité. Plusieurs moyens de protection peuvent être mises en place par les propriétaires privés et la municipalité, dont la réserve naturelle.

5 Canal des Allemands

5.1 Situation



Ces milieux humides sont situés à cheval sur la MRC Abitibi, municipalité de La Motte et sur la MRC de la Vallée de l'Or, municipalité de Rivière-Héva.

Ils entourent le ruisseau Parguière, le ruisseau Authier, le lac du Canard ainsi que le Canal des Allemands. Celui-ci aurait été creusé pendant la première guerre mondiale par les prisonniers du camp Spirit Lake près d'Amos - coupables d'être d'origine allemande ou des pays d'Europe de l'Est - pour faire la jonction entre les bassins versants de la baie James et de l'Atlantique, en reliant le lac Malartic au Lac Cadillac. Ces travaux ont été abandonnés quand les ingénieurs se sont rendu compte de la différence d'élévation entre ces deux lacs.

Ils sont situés sur un terrain relativement plat autour de 300m de dénivellation.

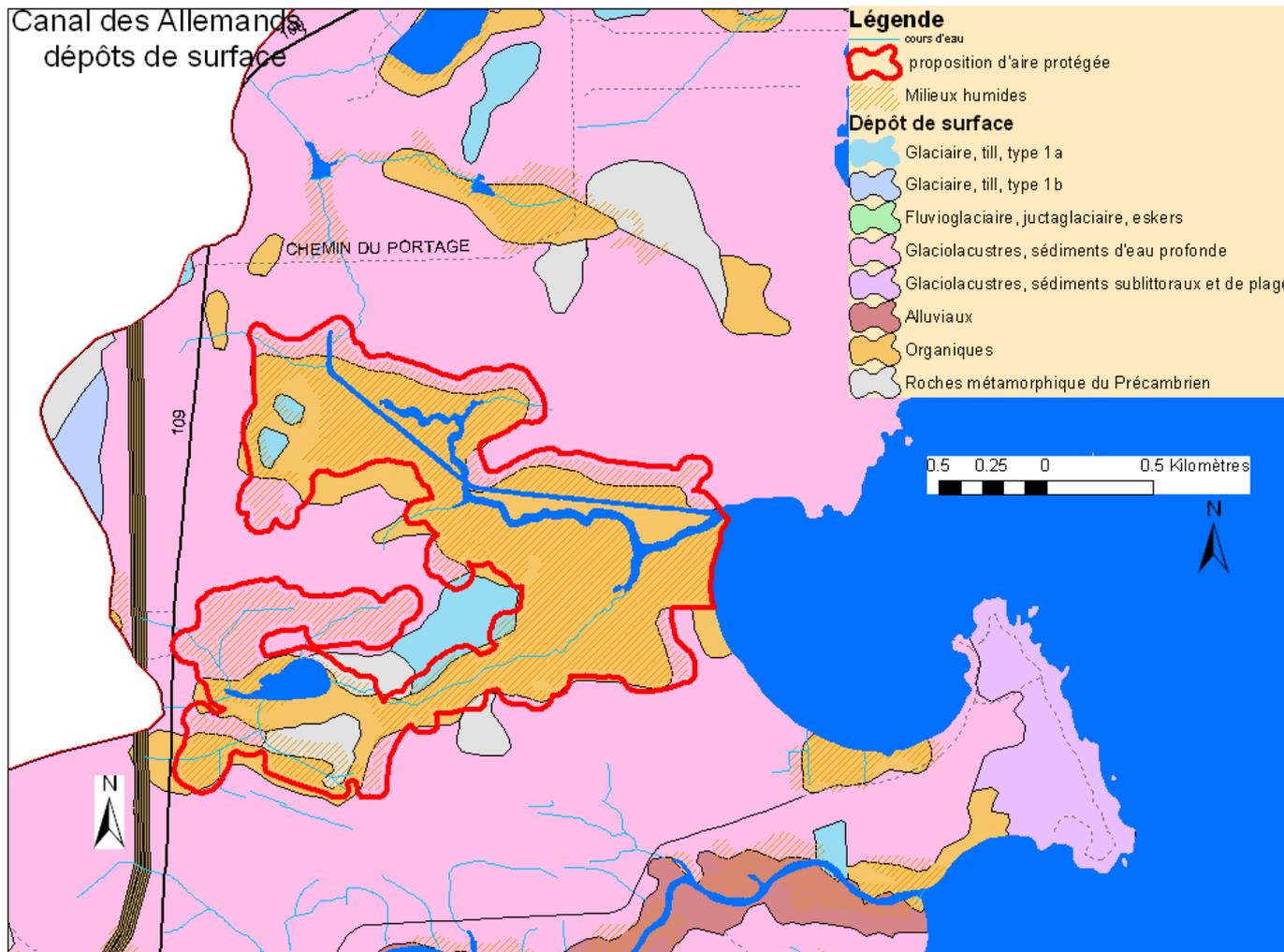
zone de végétation	la forêt boréale continue
domaine bioclimatique	la sapinière à bouleau blanc de l'ouest
province naturelle	province F: Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James
région écologique	les plaines de l'Abitibi
unités de paysages régionales	Lac Malartic
districts écologiques	la Plaine du lac Preissac

5.2 Classes de milieux humides

Code	Classe de milieu humide	Superficie en ha
DhI	Dénudé humide Isolé	95.53
DhM	Dénudé humide de mare	7.40
MaA	Marécage arbustif	19.90
MaI	Marécage inondé	10.66
MaP	Marécage arboré pauvre	30.22
MaR	Marécage arboré riche	31.12
	Total	194.83

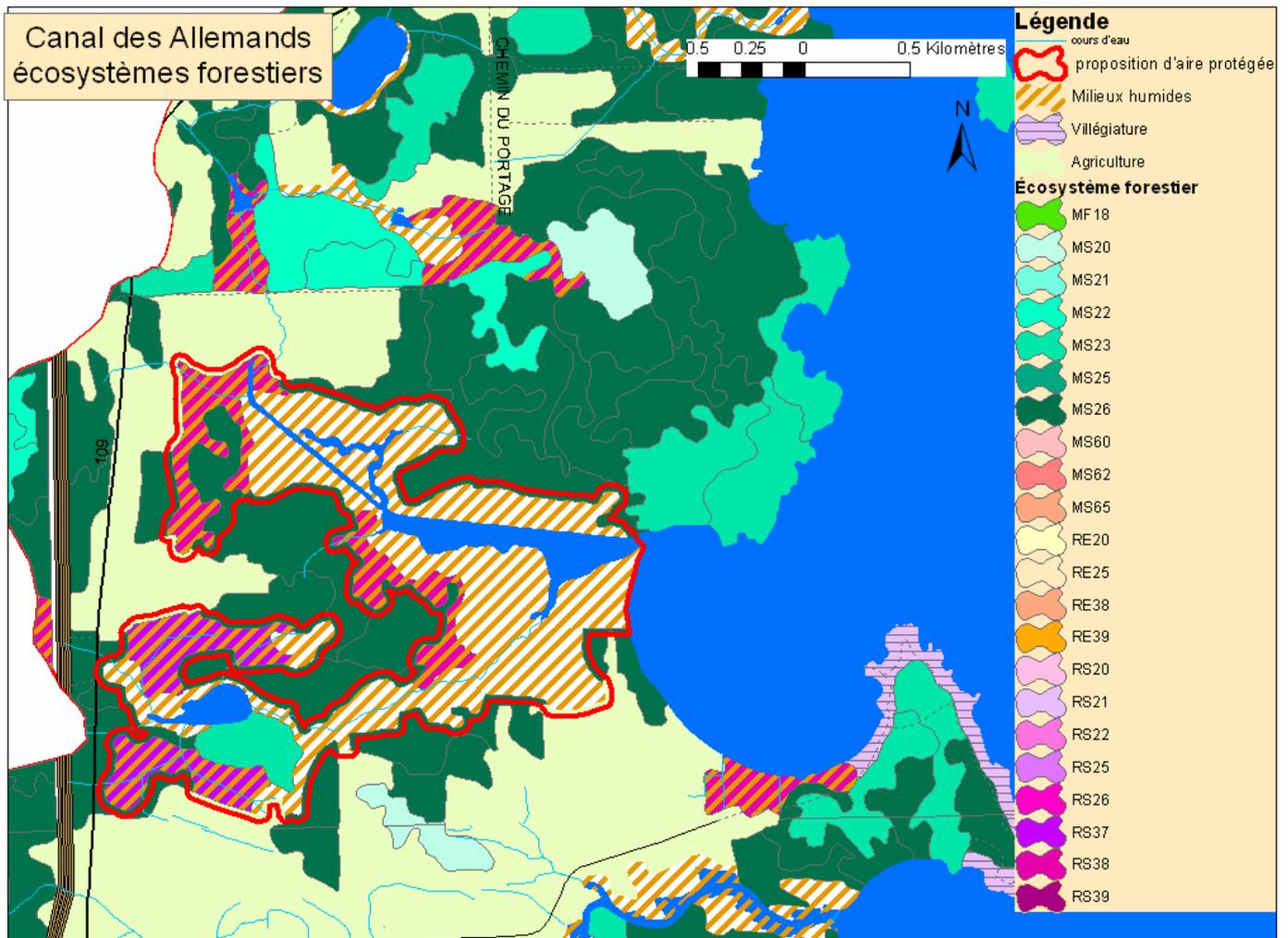
Les 195 ha de milieux humides sont répartis en 47 % de marécage et 53% de milieux dénudé humides.

5.3 Dépôts de surface



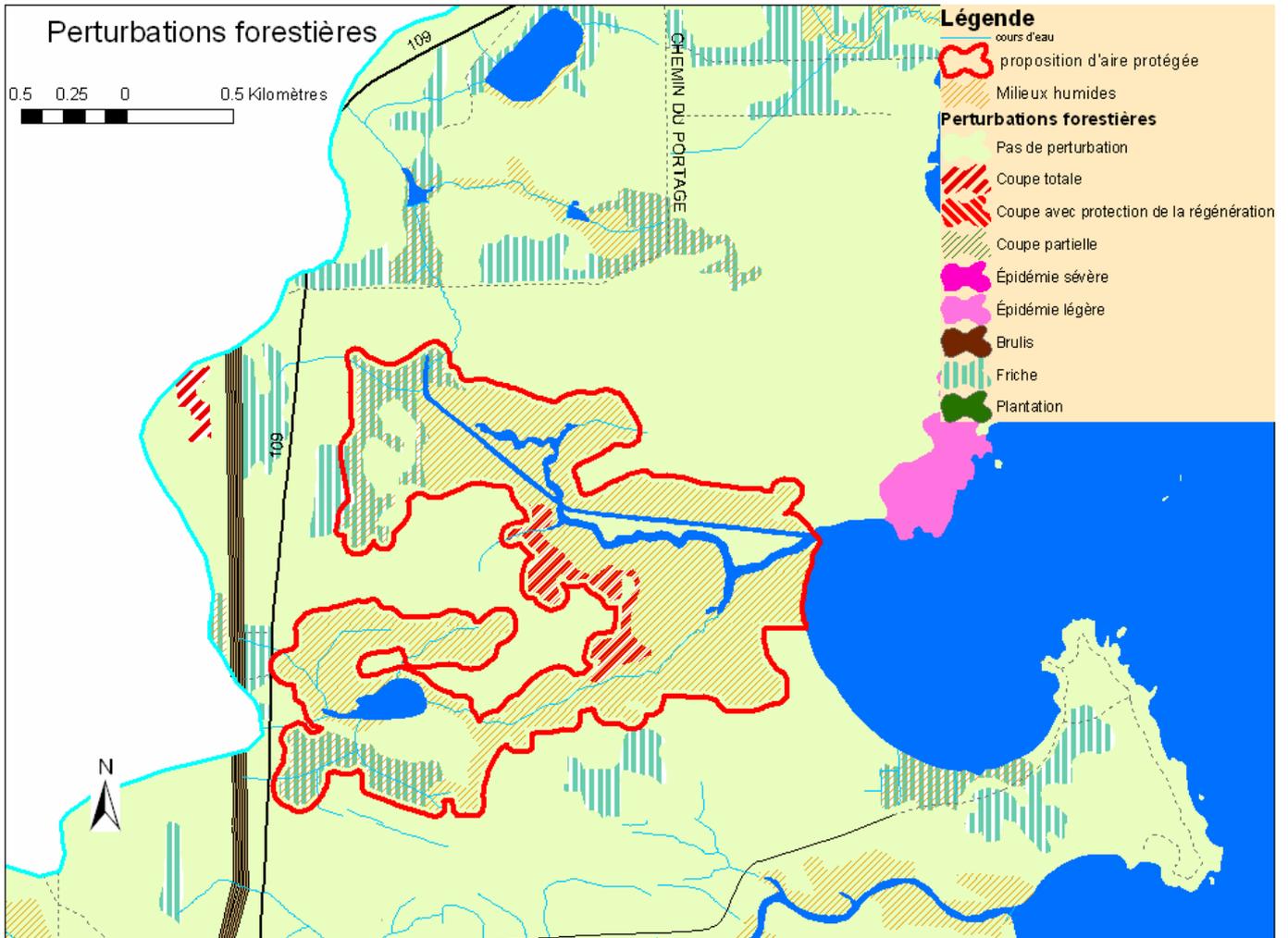
Le ruisseau Parguière coule dans une plaine argileuse, parsemée d'affleurements rocheux et de tills. Le lit du ruisseau et la plupart des milieux humides reposent sur du sol organique.

5.4 Écosystèmes forestiers



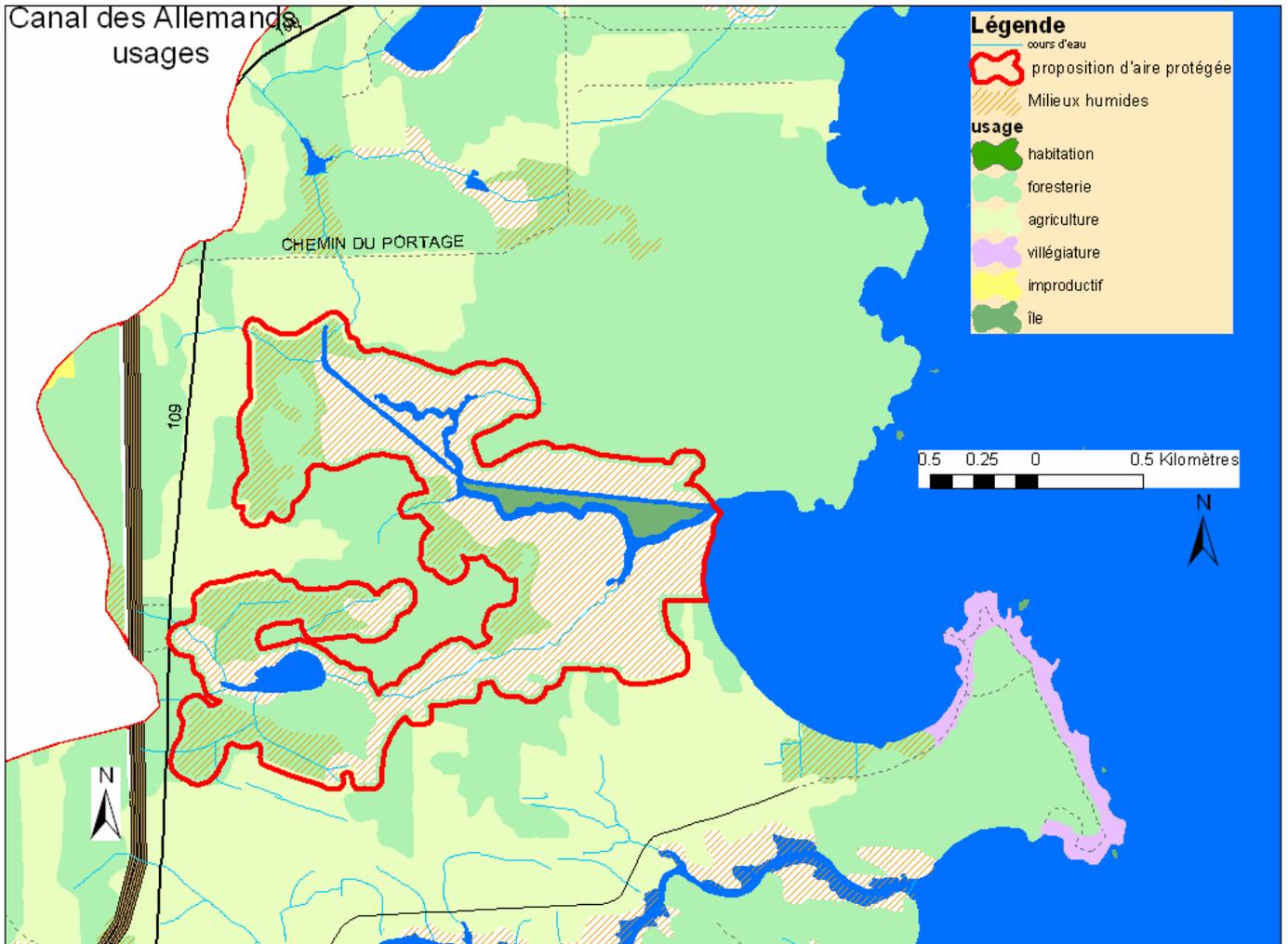
Le secteur proposé pour la protection contient 43% de milieux boisés, dont environ la moitié est de sapinière à bouleau blanc et l'autre moitié de sapinière à épinette noire.

Code	Nom
MF18	Frênaie noire à sapin sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
MS20	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
MS21	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
MS22	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS23	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
MS24	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
MS25	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
MS26	Sapinière à bouleau blanc sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
MS60	Sapinière à érable rouge sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
MS62	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
MS65	Sapinière à érable rouge sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RC38	Cédrière tourbeuse à sapin sur dépôt organique, de drainage hydrique, minérotrophe
RE20	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
RE21	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
RE22	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
RE24	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
RE25	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RE26	Pessièrre noire à mousses ou à éricacées sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RE37	Pessièrre noire à sphaignes sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe
RE38	Pessièrre noire à sphaignes sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
RE39	Pessièrre noire à sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS20	Sapinière à épinette noire sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
RS21	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage xérique ou mésique
RS22	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique
RS23	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage mésique
RS24	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture grossière et de drainage subhydrique
RS25	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture moyenne et de drainage subhydrique
RS26	Sapinière à épinette noire sur dépôt de mince à épais, de texture fine et de drainage subhydrique
RS37	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, ombrotrophe
RS38	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique ou dépôt minéral de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
RS39	Sapinière à épinette noire et sphaignes sur dépôt organique, de drainage hydrique, ombrotrophe

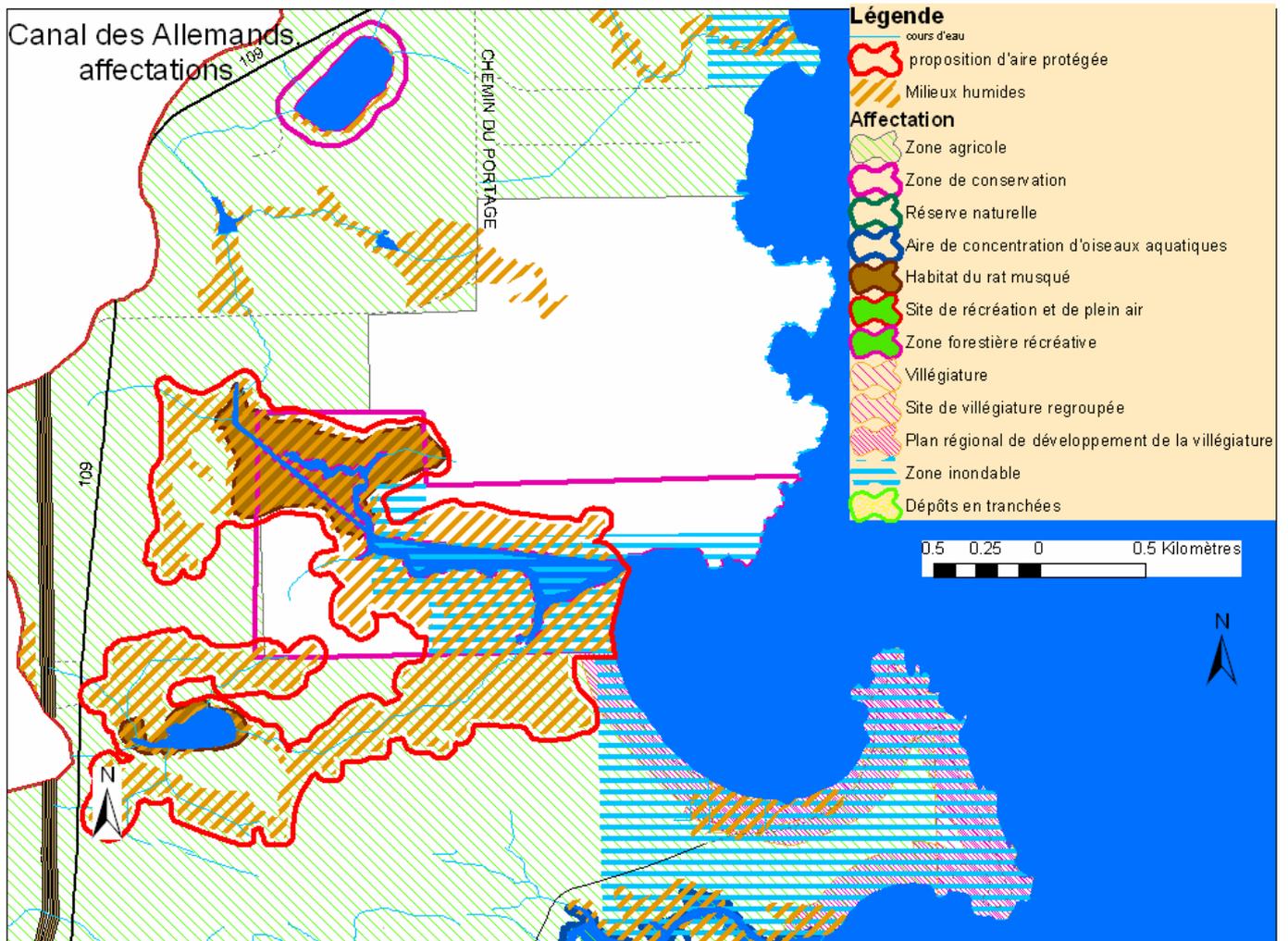


Un secteur de coupes totales est présent sur le secteur proposé. Un autre n'est pas indiqué sur les cartes du MRNF, près du lac du Canard.

5.5 Usages et affectations



L'usage le plus important du point de vue environnement, est l'agriculture : élevage laitier sur lisier, avec peu de respect des bandes riveraines et milieux humides. La foresterie affecte également ce secteur, par des coupes totales.



Deux habitats du rat musqué fait partie du secteur proposé, et un partie est protégée par règlement municipal de La Motte.

5.6 Valeur écologique

La valeur écologique de ce secteur découle des caractéristiques suivantes :

Des milieux humides dans un secteur agricole intensif, qui ont besoin d'être préservés pour jouer leur rôle écologique.

Un secteur comprenant des habitats fauniques pouvant être mieux protégés sur les terres privées.

Un site à valeur historique : le canal des Allemands.

Un beau paysage : le lac du Canard

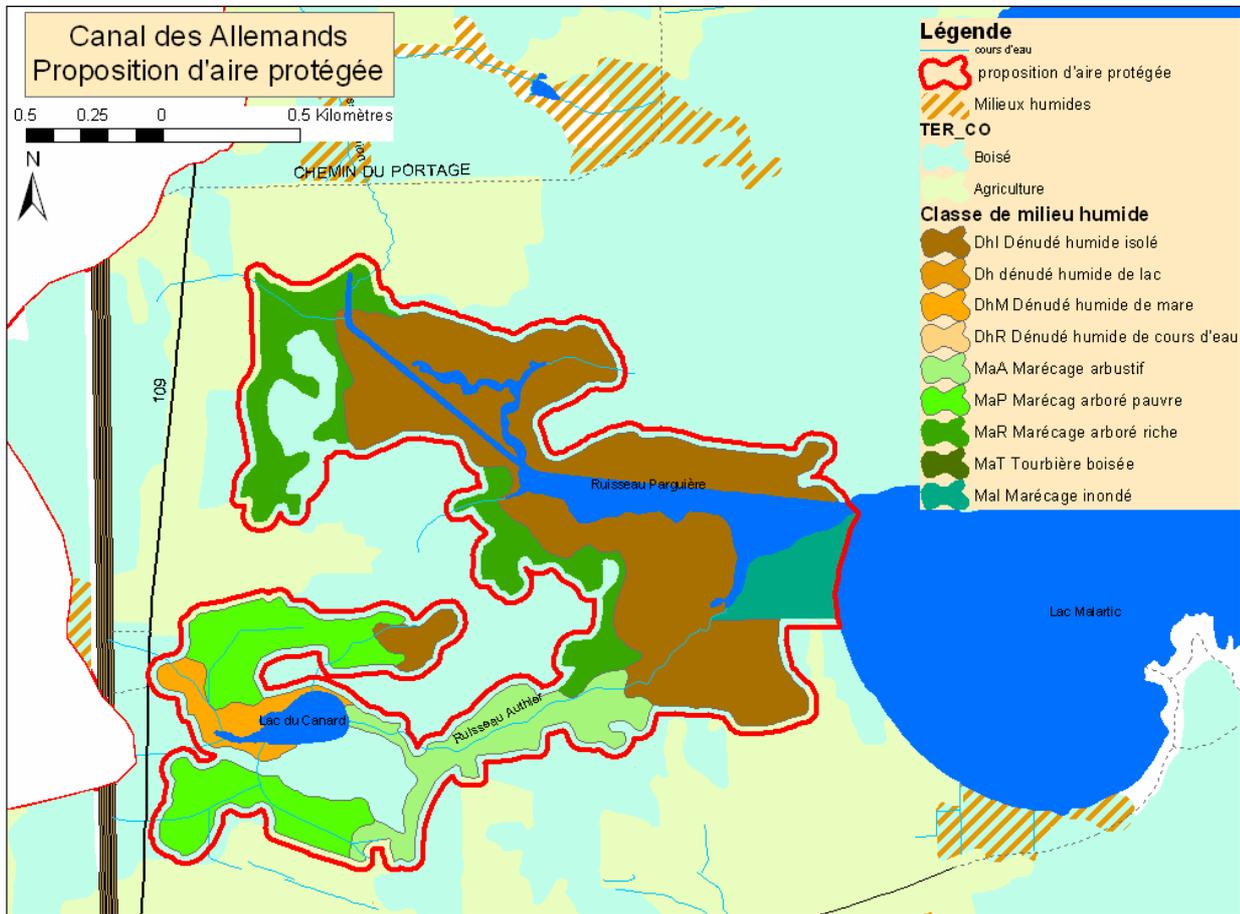
Cette valeur écologique rend les milieux humides de ce site et leur bordure bons candidats pour un statut de protection.





Canal des Allemands

5.7 Suggestion de protection



Nous proposons d'établir les aires protégées suivantes : les milieux humides bordant le ruisseau Parguière et le ruisseau Authier, le lac du Canard et le canal des Allemands, plus une bande de protection minimum de 30m, ce qui représente une superficie de 291ha

Il s'agit d'un milieu privé. Plusieurs moyens de protection peuvent être mis en place par les propriétaires privés, dont la réserve naturelle.